

# Rapport d'activité 2019 – 2020



**Vadec**

# Table des matières

Le message du Président	3
Données-clés de l'exercice	4
Espace Valorisation	6
Faits marquants	7
VADEC+	10
Autres dossiers	11
prévoyance.ne	12
L'entreprise Vadec SA	13
Ensemble pour mieux gérer les matières de l'Arc jurassien	14
Conseil d'administration	15
L'équipage Vadec	16
Organigramme	17
Les statistiques 2019 – 2020	19
Les comptes 2019 – 2020	27
Bilan au 30 septembre 2020	28
Compte de résultat Vadec SA	30
Comptes Groupe d'activités VALORISATION THERMIQUE	32
Incinération	32
Boues de STEP	34
Comptes Groupe d'activités VALORISATION MATIÈRES	36
Bio-déchets	36
Centres logistiques régionaux (CLR)	38
Déchèteries	40
Autres activités d'exploitation	42
Annexe	45
Rapport de l'organe de révision	52
Résolutions	54

# 13<sup>e</sup> rapport de gestion et des comptes

Soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires du 25 mars 2021.

Exercice 2019 – 2020

L'exercice comptable de Vadec commence le 1<sup>er</sup> octobre et se termine le 30 septembre de l'année suivante.

## Le message du Président



« Il s'agit de voir loin tout en gérant le quotidien. »

Ce qui est vrai, de manière générale, dans toute entreprise l'a particulièrement été pour Vadec cette année !

En effet, alors que le projet VADEC+, qui prévoit en particulier le regroupement des activités d'incinération des déchets à La Chaux-de-Fonds, dans une nouvelle usine, d'ici 2027, avance bon train, le coronavirus s'est invité à partir du mois de mars, bouleversant évidemment l'activité quotidienne de l'entreprise.

Tandis que les quantités et nature de déchets connaissent normalement des évolutions assez lentes, le ralentissement soudain de l'activité économique, la présence accrue des personnes dans leurs foyers ou encore le recours massif à la livraison à domicile, en l'espace de quelques semaines, ont été autant d'événements qui ont, par exemple, modifié sensiblement la proportion des déchets ménagers et industriels ou encore l'augmentation des volumes de carton à recycler. Des défis inédits, en termes de logistique et de technique.

Mais ce n'est pas tout... Il a également fallu composer avec les innombrables contraintes sanitaires, non seulement pour garantir la santé et la sécurité des collaborateurs et des partenaires de Vadec, mais aussi pour assurer en permanence l'exploitation des différents sites, dont on rappellera qu'ils doivent être des-servis 24 heures sur 24, même lors d'absences maladie ou de quarantaines. Telle est la particularité d'une « infrastructure critique », qui ne peut souffrir aucune carence opérationnelle, compte tenu de son caractère fondamental pour la collectivité.

Mais cela n'a donc pas empêché de poursuivre en parallèle les différents dossiers de longue haleine, par exemple du côté de la valorisation des résidus — phosphore ou zinc — en poursuivant les analyses et échanges avec les partenaires potentiels, ou bien évidemment de la planification du projet VADEC+, en engageant un directeur de projet, qui sera spécifiquement chargé du suivi du dossier au fil des prochaines années, ou en adjugeant le mandat de planification générale, définissant ainsi l'équipe qui mènera à bien ce projet d'envergure.

Malgré une mer quelque peu agitée par le virus, le cap, l'allure et l'intégrité du navire Vadec sont donc assurés, grâce à un équipage d'une grande compétence !

Pour ma part, ce « message du Président » sera le dernier, dans la mesure où je quitterai le Conseil d'administration de Vadec lorsque se terminera la législature communale 2016 – 2020. Je profite donc de l'occasion pour remercier toutes celles et tous ceux avec lesquels j'ai eu la chance et le bonheur de collaborer durant ces quatre dernières années et pour souhaiter plein succès et grand plaisir au futur Président de Vadec SA !

Marc Arlettaz

## Données-clés de l'exercice

### Durant son exercice 2019 – 2020, Vadec a

→ poursuivi la mise en place de VADEC+, programme de réorganisation de ses équipements et activités sur les sites de Colombier et de La Chaux-de-Fonds.

Dans ce contexte, Vadec a

→ procédé à un appel d'offres pour la sélection d'un planificateur général pour la gestion du projet de renouvellement des installations avec regroupement de l'ensemble des capacités d'incinération sur le site de La Chaux-de-Fonds;

→ engagé un Directeur de projet pour superviser les actions du planificateur général et assurer la coordination des ressources internes impliquées dans ce projet.

### Dans le cadre de ses activités d'exploitation, Vadec a

→ facturé un volume de 112 679 t de déchets incinérables (-3.04%);

→ facturé un volume de 14 256 t de boues de STEP (+2.0%);

→ fourni aux consommateurs 42 321 MWh d'énergie électrique (-2.4%) et 88 555 MWh d'énergie thermique (-7.44%);

→ évacué en stockages sécurisés 24 975 t de résidus (-2.06%);

→ assuré le tri ou le conditionnement de 23 228 t de matières recyclables diverses (+4.2%), dont 13 036 t (+7.5%) de papier/carton traitées et conditionnées sur la chaîne de tri de Vatri SA;

→ facturé le traitement de 9 411 t de bio-déchets (+3.74%);

→ généré un chiffre d'affaires de CHF 29.6 mio (-6.9%);

→ dégagé un résultat d'exploitation de CHF 1.102 mio (-61.07%) qui a tout de même permis de procéder aux amortissements nécessaires et à l'alimentation de la provision prévue pour le renouvellement des installations.

### Valorisation thermique

 **112 679 t**  
de déchets incinérables facturés

 **14 256 t**  
de boues de STEP



 **42 321 MWh**  
d'énergie électrique  
(consommation annuelle d'env. 12 500 ménages)

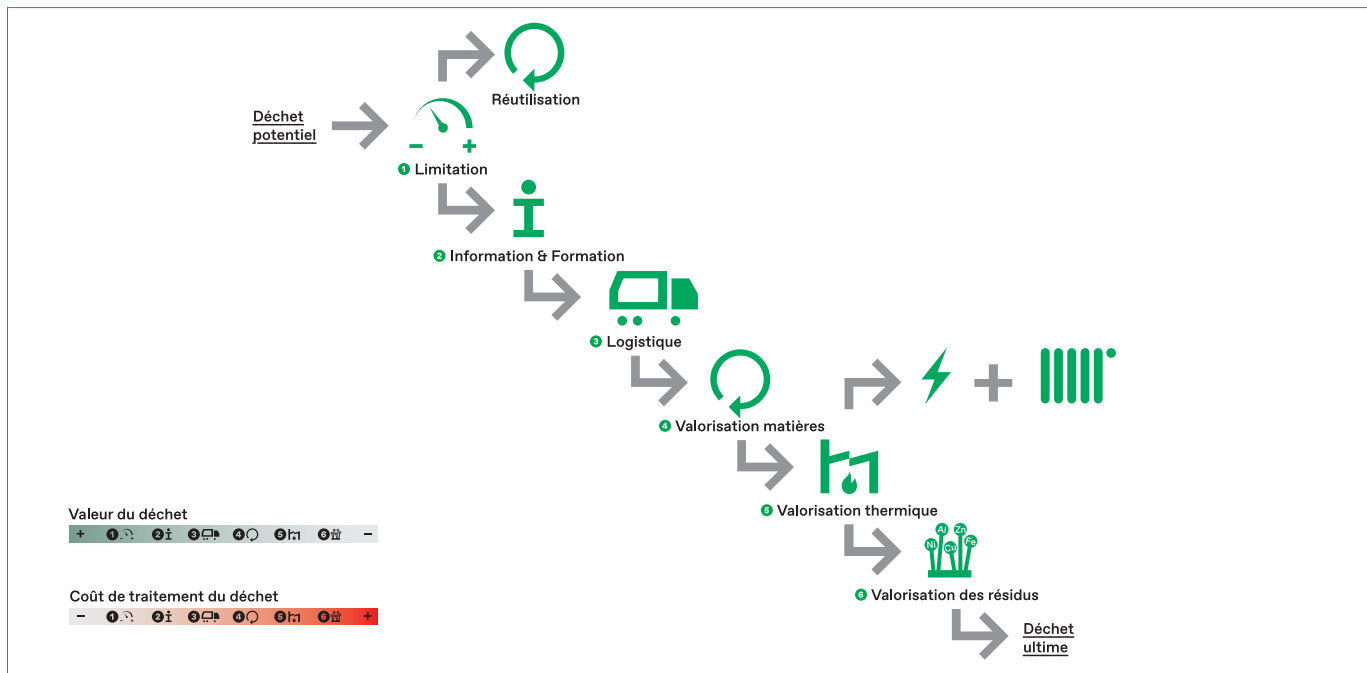
 **88 555 MWh**  
d'énergie thermique  
(de plus de 8 514 000 litres de mazout)

### Valorisation matières

 **9 411 t**  
de bio-déchets

 **23 228 t**  
d'autres matières recyclables: papier/carton, verre, métaux, etc.

# Espace Valorisation



## L'Espace Valorisation, l'optimisation maximale des matières

Vadec est à la disposition de ses actionnaires, de ses clients et du public pour assurer une gestion sûre, propre et durable des déchets. Elle est active tout au long de la chaîne de gestion des déchets et intervient à chacune des étapes de l'Espace Valorisation. Vadec propose des solutions dirigées non seulement vers sa mission historique — la valorisation thermique des déchets incinérables — mais favorise également une économie circulaire en rendant possible une régénération ou une transformation des matières. Vadec fournit certaines de ses prestations en collaboration avec des entités créées en partenariat avec d'autres UVTD ou périmètres de gestion.

- 1. Limitation :** Vadec considère que certains déchets destinés à l'élimination peuvent être réutilisables : ils redeviennent ainsi objets et entament un nouveau cycle de vie. Ex. : récupération d'objets en déchèteries, en collaboration avec Emmaüs. Vadec promeut également le remplacement des plastiques à usage unique par de la vaisselle réutilisable. Ex. : conseils aux organisateurs de manifestations au travers de la Fondation Arc Jurassien Déchets (FAJD).
- 2. Information et formation :** Vadec est le guichet unique pour toutes les questions liées à la thématique des déchets pour les collectivités ou les citoyens. Vadec remplit cette mission au travers des activités de la FAJD. Ex. : publication du guide MEMODéchets (version papier, Internet ou application) à destination des collectivités, hotline déchets, financement du programme pédagogique de COSEDEC dont Vadec est coopératrice, pour la formation des jeunes générations à toutes les thématiques de tri et de valorisation des déchets, visites didactiques d'installations, formation des nouveaux élus communaux à la problématique des déchets, etc.
- 3. Logistique :** Vadec propose aux collectivités une analyse et des solutions clés en main pour une gestion logistique cohérente de l'ensemble des déchets, que ce soit au niveau des infrastructures (éco-points, déchèteries, conteneurs, etc.) ou au niveau de la collecte et des transports. Vadec fournit ces

prestations au travers de son bureau technique CSC-Déchets SA. Ex. : analyses détaillées de projets d'éco-points ou de déchèteries, appels d'offres pour la collecte et le transport, rédaction de directives et règlements communaux, réorganisation en cas de fusion de communes, conseils pour l'achat de matériel, mandats d'exploitation d'infrastructures, gestion de la logistique de sacs taxés (sacNEVa par exemple), etc.

- 4. Valorisation matières :** au travers de ses centres logistiques régionaux, Vadec trie et conditionne diverses matières, pour ensuite les valoriser dans des filières de recyclage. Vadec recherche également des collaborations avec les autres périmètres de gestion pour favoriser l'efficacité économique de ses opérations. Ex. : exploitation d'un centre de compostage de bio-déchets à La Chaux-de-Fonds, exploitation d'un centre de tri de papier/carton, d'une déchèterie professionnelle et installation de stockage et transbordement de verre sur son site de Colombier, création de pools de gestion, etc.
- 5. Valorisation thermique :** Vadec valorise l'énergie thermique produite par l'incinération des déchets incinérables qui n'ont pas pu être recyclés, soit environ 110 000 tonnes par année. La chaleur ainsi créée, équivalente à près de 9 000 000 de litres de mazout de chauffage annuellement, alimente deux réseaux de chauffage à distance (CAD) à La Chaux-de-Fonds (Viteos) et à Colombier (CADBAR). L'électricité qui est coproduite couvre les besoins annuels de plus de 12 000 ménages. A cet effet, Vadec exploite deux sites d'incinération à La Chaux-de-Fonds et à Colombier.
- 6. Valorisation des résidus :** l'incinération des déchets produit des résidus (mâchefers et cendres volantes). Avant leur stockage définitif, Vadec s'assure de la valorisation de la partie métallique de ces résidus, ceci en partenariat avec la décharge contrôlée de Celtor et en collaboration avec les autres UVTD suisses.

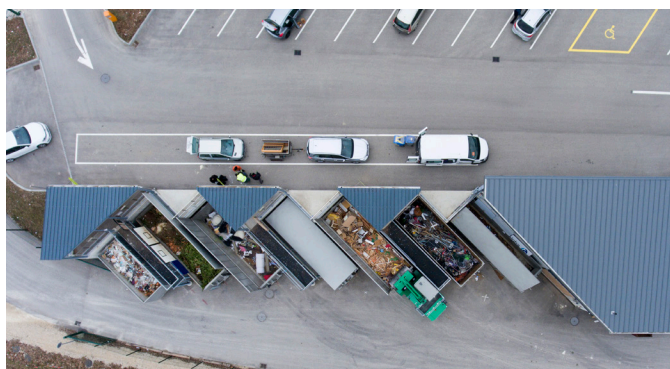
## Faits marquants

L'Espace Valorisation, dont les activités par secteur sont décrites dans les chapitres suivants, a été impacté par la pandémie de COVID-19, tant dans son organisation que dans son fonctionnement. Cet évènement est aussi révélateur du rôle de Vadec comme coordinateur et facilitateur auprès de ses collectivités actionnaires et clientes. Il confirme le bien-fondé d'une approche holistique pour une gestion efficace et durable des déchets.

### Limitation

Les secteurs culturels et sportifs ainsi que les manifestations liées ont été fortement impactés par la pandémie. Les restrictions sanitaires ont empêché nombre d'événements publics ou privés d'avoir lieu. Les activités de soutien (FAJD) ont donc drastiquement baissé lors de l'exercice 2019-2020.

Notre partenaire Emmaüs, qui assure normalement une présence hebdomadaire à la déchèterie DILAC, ainsi que dans la plupart des déchèteries intercommunales du canton de Neuchâtel et qui propose la récupération des objets réutilisables amenés par les utilisateurs, a également suspendu toute activité pendant la période de semi-confinement, durant laquelle les déchèteries étaient fermées. À noter que les déchèteries ont pu reprendre leurs activités en avril 2020, avec des directives sanitaires précises et restrictives.



Déchèterie DILAC

### Information et formation

Les activités liées aux programmes de sensibilisation pour enfants et jeunes proposées par COSEDEC ont évidemment été suspendues pendant toute la durée de fermeture des classes d'écoles.

Désirant protéger au mieux nos collaborateurs de sources de contamination externes, nous avons suspendu le programme de visite de nos sites d'exploitation par les classes et les groupes privés.

Outre la mise en place d'un système quotidien de veille concernant la gestion de la pandémie et les mesures sanitaires à appliquer à l'interne, le public a pour sa part été informé des mesures COVID durant toute cette période, via notamment la plateforme MEMODéchets. Cette dernière a été tenue à jour avec des informations concernant les changements d'horaires des déchèteries et précisant les conditions de prise en charge des déchets pour le public.

La hotline MEMODéchets a montré quant à elle toute son utilité durant la période de semi-confinement, avec plus de 100 appels par jour. Les quelques semaines de fermeture totale des

déchèteries durant le semi-confinement ont demandé la mise en place d'une organisation spéciale pour la prise en charge des déchets encombrants, notamment durant la période de remise des baux de mars-avril. Afin d'éviter toute source de confusion supplémentaire pour le public, Vadec a joué un rôle de coordinateur auprès des collectivités pour une application uniformisée des directives et une réouverture synchronisée des infrastructures de collecte.

En lien direct avec l'organisation de gestion de crise et de catastrophe du canton de Neuchâtel (ORCCAN), Vadec est restée en contact permanent avec tous les acteurs de la chaîne de gestion des déchets. En effet, conserver notre capacité à collecter, transporter et traiter les déchets est considéré comme critique. Ne sachant pas comment la vague de contamination de mars-avril allait affecter cette capacité, des plans d'urgence ont été préparés. Fort heureusement, avec le semi-confinement, la situation s'est rapidement stabilisée.

### Logistique

**Conteneurs aériens pour la collecte des recyclables: commune de Val-de-Ruz**

Dans la continuité du remplacement des bennes à déchets recyclables par des conteneurs aériens, la commune de Val-de-Ruz nous a mandaté pour équiper 20 éco-points de conteneurs de type Villiger. Ce sont donc 113 conteneurs qui viennent s'ajouter à notre parc de 430 éléments déjà en place sur le Littoral neuchâtelois.



Installation de conteneurs aériens

**Déchets urbains combustibles: communes de Nods et Plateau de Diesse**

Nous avons été mandatés par les communes de Nods et Plateau de Diesse pour renouveler le contrat de ramassage et de transport des déchets urbains combustibles au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Suite à un appel d'offres en marché public, c'est l'entreprise sortante, Curty Transports SA, qui est adjudicataire. Le contrat court jusqu'au 31 décembre 2026.

**Conventions logistiques déchets: communes du Noirmont et de Courtelary**

Ces deux communes ont signé de nouvelles conventions avec Vadec pour la mise en place de la logistique de leurs déchets. Le champ d'action des conventions couvre tant la mise en place de nouveaux moyens de collecte, que la gestion des mandats de transport et la gestion des filières de valorisation et ceci avec un objectif unique: celui d'assurer à la commune concernée les meilleures conditions logistiques, financières et environnementales.

## Valorisation matières

### Papier/carton : un marché très volatil

Les valeurs du papier et carton recyclés ont fortement varié durant cet exercice. Le carton a notamment vécu une belle embellie ce printemps, suite à l'effet COVID. En effet, le confinement à l'échelle européenne a induit une augmentation du commerce en ligne et donc du besoin en packaging. Les stocks ont rapidement fondu, agissant favorablement sur la demande. Malheureusement, cela a été de courte durée et ces matières secondaires sont rapidement retournées à leur état initial.

Le volume de carton a ainsi augmenté de 7.5 %. Cette tendance a été renforcée avec des tonnages additionnels en provenance de différentes régions, suite à la mise en exploitation de l'infrastructure de tri du centre logistique régional de Colombier. L'installation, mise en place par un partenariat public-privé avec l'entreprise Retripa SA, a confirmé son utilité et sa bonne performance.

Avec la plus grande utilisation des outils numériques, la quantité de papier livrée au centre logistique continue de diminuer. Les stocks dans les papeteries sont importants et à la demande de notre partenaire CPH Chemie + Papier Holding SA, nous stockons les balles de papier sur le site du centre logistique régional de Colombier.



Centre logistique régional de Colombier

## Valorisation thermique

### Incinération : tonnage facturé en baisse

Avec 112 679 tonnes facturées, la quantité de déchets traitée est en recul par rapport à l'exercice précédent (-3%). Le ralentissement des apports d'origine industrielle et artisanale durant la période de semi-confinement explique en partie cette baisse. Ce phénomène s'est trouvé renforcé par un fonctionnement non optimal de nos lignes d'incinération. Avec un fonctionnement 24/24, tout arrêt non programmé a un effet immédiat et irrattrapable sur la capacité de traitement.

Sur l'UVTD de La Chaux-de-Fonds, l'encrassement de la chaudière a nécessité une opération de nettoyage à la mi-janvier. Nous observons depuis plusieurs années une augmentation de la proportion de déchets en provenance de centres de tri. Ces déchets, souvent déchetés, sont plus secs que les déchets urbains des collectivités. Ils créent ainsi plus de cendres et poussières dans les gaz de combustion, qui encrassent la chaudière à leur passage. Un nettoyage intermédiaire de la chaudière est donc nécessaire. Pour éviter le montage d'un échafaudage, le ramonage est effectué par l'explosion de charges dans les différents carnaux de la chaudière.



Déchet non conforme : Vadec SA ne brûle pas les pneus

En avril, la présence de déchets non-conformes sur la grille du four a localement provoqué une forte montée en température, conduisant à la fonte de plusieurs barreaux. Près de 24 pièces ont ainsi été changées. Le type exact du déchet ainsi que son origine n'ont pas pu être identifiés.

Une fuite dans le condenseur principal a demandé le changement de près de 25 tubes permettant le passage d'eau de refroidissement de la vapeur. Ce condenseur fait encore partie des installations d'origine de la première UVTD et après plus de 40 ans de service, il montre des défauts structurels engendrant des contraintes mécaniques pouvant endommager la surface des tuyaux qu'il contient. Sans facilité d'accès pour un contrôle visuel, il est impossible d'effectuer une maintenance préventive. Techniquement, l'ensemble du système de refroidissement de la vapeur de la turbine mériterait une mise à jour. Cependant, avec le renouvellement des installations VADEC+, un tel investissement n'est financièrement pas rentable.

Après 6 mois de fonctionnement, les 2 lignes de l'UVTD de Colombier ont demandé un arrêt de révision important pour la réparation des grilles, le changement de plaques réfractaires et la réparation intérieure d'un laveur.

Une fuite sur l'économiseur de la ligne L1 a nécessité un arrêt en juin. Située heureusement en périphérie, cette fuite a pu être réparée rapidement.

Le moteur du ventilateur d'air secondaire, ainsi que son convertisseur ont dû être remplacés sur la ligne L2 en juillet. Des travaux de bétonnage et de montage de briques réfractaires sur la voûte ont également été nécessaires.

### Incinération : grandes révisions

Pour rappel, les lignes d'incinération demandent un arrêt annuel de grande révision, planifié en mai-juin pour l'UVTD de La Chaux-de-Fonds et en août-septembre pour l'UVTD de Colombier. Ces révisions permettent d'effectuer des travaux demandant un arrêt complet des installations. Gérées comme des projets, ces révisions requièrent une planification détaillée pour coordonner l'intervention de nombreuses entreprises externes (près de 40 sur chaque site) et assurer un respect des délais.

L'organisation des révisions 2020 a clairement été complexifiée par la pandémie. Avec l'arrivée de dizaines de travailleurs externes, la probabilité d'une contamination était grande.



En conséquence, des précautions particulières ont été prises pour respecter au mieux les gestes barrières : installation de conteneurs extérieurs (WC, douches, pauses, ...), port du masque obligatoire, poste de mesure de la température corporelle à l'entrée, renforcement des tournées de contrôle, etc. Ces mesures ont montré leur efficacité : aucun cas de contamination n'a été rapporté.

Pour l'UVTD de Colombier, les travaux suivants ont été effectués sur les lignes L1 et L2 (non-exhaustif) : sablage et nettoyage des chaudières, remplacement des plaques latérales des fours, reconstruction des murs latéraux d'alimentation des fours, réfection des quench L1 et L2 (briquetage, sablage, remplacements des buses), remplacement des tubes de mise à l'air de l'économiseur L1, changement d'une trentaine de tuyaux du surchauffeur L1, remplacement des vannes de purge chaudière L1, soufflage de 396 manches de la L1 et remplacement de 396 manches de la L2, changement des paliers du ventilateur primaire L1, réparation des surfaces des laveurs et remplacement des buses, remplacement des galets d'entraînement du pont-roulant et contrôle et réparation des rails de guidage, remplacement des plaques d'usure de l'extracteur à mâchefers L1 et révision des turbo-groupes.

Pour l'UVTD de La Chaux-de-Fonds, la ligne L3 a demandé les travaux suivants (non-exhaustif) : sablage et nettoyage de la chaudière, remplacement de plaques réfractaires sur les parois du four, entretien et nettoyage des installations de lavage des fumées, remplacement des conduites en polypropylène (PP) qui amène l'eau de lavage des fumées jusqu'aux buses d'injection, réparation du condenseur principal et révision du turbo-groupe.

**UVTD de La Chaux-de-Fonds: nouvelle supervision turbo-groupe**  
La gestion de l'obsolescence des systèmes de contrôle/commande est un défi durant la vie d'une UVTD. Même à quelques années du renouvellement des installations de La Chaux-de-Fonds, nous avons dû nous résoudre au renouvellement du logiciel de supervision de l'ensemble turbo-groupe, qui n'était plus supporté par le fournisseur ABB. Mené en collaboration avec l'entreprise Amics, cet upgrade a été conduit avec succès durant la grande révision.

**UVTD de La Chaux-de-Fonds: amélioration de la dénitrification des gaz**

Suspectant une répartition inégale des gaz de combustion sur la surface des catalyseurs, nous avons mandaté un bureau spécialisé dans la dynamique des fluides. Une simulation CFD (computational fluid dynamics) a confirmé le problème. Pour améliorer cette répartition, des déflecteurs spécialement conçus ont été installés avant catalyseurs. Un mélangeur statique a aussi permis d'améliorer l'injection d'ammoniac (NH<sub>3</sub>) sous forme gazeuse. Ces ajustements conduisent à une meilleure performance de la dénitrification dans son ensemble. Ces travaux ont été exécutés durant la grande révision.

**UVTD de Colombier: amélioration du traitement des rejets liquides**

Toujours dans l'optique d'améliorer notre performance environnementale, des modifications significatives ont été apportées aux installations de traitement des rejets liquides, notamment pour renforcer la fiabilité de captage des métaux lourds. Avec le recul de ces derniers mois, les analyses confirment l'efficacité des travaux entrepris.

## Valorisation résidus

### Mâchefers

Le SEOD, qui exploite la décharge de Courte-Queue à Boécourt (JU), a obtenu les autorisations pour mener son extension. Le projet, qui n'a rencontré aucune opposition, inclut l'aménagement d'un casier à mâchefers d'un volume de 200 000 m<sup>3</sup> et le plan de gestion des déchets (PGD) du canton du Jura prévoit la prise en charge d'une partie des mâchefers de l'UVTD de La Chaux-de-Fonds.

Historiquement, l'ensemble des mâchefers de Vadec sont traités par Celtor SA qui exploite la décharge de Ronde-Sagne à Tavannes. Des discussions sont donc en cours avec Celtor et le SEOD pour que Vadec dévie une partie de ses mâchefers sur la décharge de Courte-Queue et ceci à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Pour rappel, les mâchefers de l'UVTD de La Chaux-de-Fonds bénéficient actuellement de la logistique bi-directionnelle rail-route des Chemins de Fer du Jura (CJ) entre Tavannes et La Chaux-de-Fonds. Une telle solution est également possible avec le SEOD, puisque les déchets urbains de ce périmètre sont déjà acheminés à Vadec par le train. À terme, une fois que l'ensemble des capacités d'incinération de Vadec sera regroupé sur son site de La Chaux-de-Fonds, cela permettra d'assurer un transport bi-directionnel pour l'ensemble des flux rail-route CJ.

### Cendres volantes – Lavage acide et récupération de zinc

Selon l'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED), à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, les métaux contenus dans les cendres volantes résultant de la valorisation thermique des déchets doivent être récupérés. Le processus demande que ces cendres soient prétraitées par lavage acide permettant de concentrer les résidus métalliques dans des boues d'hydroxydes. Les UVTD de Vadec n'étant pas équipées de cette technologie et ne désirant pas investir dans un nouveau procédé avant le renouvellement des installations (projet VADEC+), il a été décidé de se conformer au changement de législation en sous-traitant ce travail à l'UVTD de Tridel SA, à Lausanne, qui dispose encore d'une capacité de lavage. Cette transition est prévue en deux étapes temporelles : les cendres de l'UVTD de Colombier dès 2021 et celles de l'UVTD de La Chaux-de-Fonds dès 2022. Durant l'année 2021, ces dernières continueront d'être traitées par la décharge de ISDS Oulens SA, dont Vadec est actionnaire.

L'introduction de cette législation s'est heurtée à la difficulté rencontrée par la plupart des installations de lavage acide à respecter la valeur limite fixée pour la teneur en dioxines dans les résidus pouvant être stockés dans les décharges de type D (1 µg/kg). N'arrivant pas à apporter une réponse technique à ce problème dans les délais impartis, les UVTD ont demandé à l'OFEV le report de la mise en œuvre et la réévaluation de la valeur limite fixée, qui est beaucoup plus sévère que la norme européenne. Le Conseil Fédéral devra se prononcer sur ces demandes dans les prochains mois. Dans l'intervalle, Vadec se tient à l'exécution de son plan initial.

À terme, les boues d'hydroxydes seront traitées par SwissZinc qui assurera l'extraction du zinc. Le projet Swisszinc est entré dans sa phase de planification. C'est une infrastructure centralisée commune aux UVTD suisses et financée au prorata de la capacité d'incinération.

## VADEC+

VADEC+ le projet de développement stratégique de Vadec, consiste à regrouper l'ensemble des capacités de valorisation thermique des déchets incinérables sur le site de La Chaux-de-Fonds, à développer la récolte, le tri et la valorisation des déchets recyclables et à aménager un centre de déchiquetage des déchets incinérables encombrants dans un nouveau centre ad hoc sur le site de Colombier ainsi qu'à optimiser la logistique, dans une perspective la plus rationnelle, écologique et économique possible. Ce projet de mutation, lancé il y a quelques années déjà sera parachevé par la mise en exploitation d'une nouvelle ligne de valorisation thermique des déchets en 2027.

### UVTD de La Chaux-de-Fonds : lancement de l'avant-projet

Le projet de renouvellement de l'usine de La Chaux-de-Fonds est entré en 2020 dans une nouvelle phase avec d'une part, le recrutement et l'engagement en avril 2020 d'un Directeur de projet et d'autre part, l'adjudication fin septembre, suite à un appel d'offres international, du mandat de planification générale. En effet, pour assurer la gestion technique du projet, Vadec a décidé de mandater un groupement de bureaux d'études ou planificateur général (PG).

Publié fin mai 2020, quatre groupements de bureaux d'études ont répondu, fin juillet, à cet appel d'offres. Après une analyse détaillée, le groupement MECUM composé de TBF Partner (processus d'incinération), BG Ingénieurs Conseils (génie civil) et Julien Dubois (architecte), s'est vu confier le mandat complet de PG pour la nouvelle UVTD de La Chaux-de-Fonds.

La première phase des études, soit l'avant-projet, définira les aspects principaux de l'usine, dont notamment son lay-out, les processus techniques ainsi qu'une planification et un devis détaillé. Au premier semestre 2022, Vadec disposera ainsi d'un plan d'affaires donnant les éléments nécessaires à la décision d'investissement par l'Assemblée générale des actionnaires de Vadec.

Les premiers travaux sur site devraient débuter en 2024 et la mise en service de la nouvelle usine est planifiée quant à elle fin 2027. Le démantèlement de l'usine existante ainsi que la remise en état du site se poursuivront en 2028.

### Site de Colombier : centre logistique régional pleinement opérationnel

Le site du centre logistique régional a été inauguré en 2019 et constituera, après la mise hors service et le réaménagement de l'usine en 2028, l'activité centrale de Vadec sur le site de Colombier. Pour rappel ce centre gère le déchiquetage et le transbordement de déchets incinérables, le tri et le transbordement de bio-déchets, le tri et le conditionnement de papier/carton et de verre et la mise à disposition d'une déchèterie à l'attention des professionnels. La halle de tri papier/carton, équipée d'une chaîne de tri mécanique et optique construite en partenariat public-privé (PPP) avec l'entreprise Retripa SA, confirme sa bonne performance, tant au niveau technique que financier.

Jusqu'à leur mise hors service, les deux lignes d'incinération sont maintenues en fonctionnement et à pleine capacité pour répondre à la demande. Afin de pérenniser la production de chaleur nécessaire au réseau de chauffage à distance, des réflexions ont été entamées avec CADBAR pour la mise en service d'une chaufferie à bois.

Les locaux administratifs du site sont également entretenus et modernisés afin de maintenir de bonnes conditions de travail pour les collaborateurs.

## Autres dossiers

### Covid – 19 et mesures sanitaires spéciales

Comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises dans ce rapport, Vadec a été désignée comme entreprise critique par l'état-major cantonal de conduite du canton de Neuchâtel. A ce titre, Vadec a été en contact permanent avec l'organisation de gestion de crise et de catastrophe du canton de Neuchâtel (ORCCAN) et a dû lui communiquer un plan pour assurer la continuité d'exploitation des installations et services. Certaines mesures organisationnelles annoncées par les circulaires internes ont découlé de ce plan.

L'ORCCAN nous a demandé de superviser l'état de fonctionnement de l'ensemble de la chaîne logistique. A cette fin, nous sommes entrés en contact avec tous les acteurs de cette chaîne et avons fourni un rapport d'état. Cet exercice a été renouvelé à intervalle régulier.

L'état opérationnel de Vadec a ainsi été suivi en permanence. Le comité de direction s'est concerté tous les jours pour travailler sur les problématiques inhérentes à cette situation inédite. L'élément central a bien sûr concerné les mesures sanitaires. Nous avons fait notre maximum pour qu'elles soient aussi claires que possible et en adéquation avec le matériel et produits à disposition.

Parmi les principales mesures appliquées, nous mentionnons en particulier:

#### 10.03.2020

Publication de circulaires et directives pour rappeler les comportements à appliquer et numéros d'urgence. Circulaires revues régulièrement durant la crise.

Mise en place de séances quotidiennes extraordinaires (Skype) du comité de direction jusqu'au début du mois de mai. Ensuite, passage à des séances spécifiques hebdomadaires.

#### 17.03.2020

Création d'un plan de présence spécifique permettant de tenir le compte des absences.

Mise en place d'un processus d'établissement des autorisations de déplacement pour nos employés frontaliers.

Obtention de la part du canton de Neuchâtel du statut d'infrastructure critique et nécessité de fournir un plan de continuité.

- Introduction de mesures d'organisation extraordinaires avec le renforcement des possibilités de maintien d'exploitation par l'introduction d'horaires irréguliers extraordinaires pour le personnel de maintenance et la mise en place de télétravail pour le personnel pouvant remplir leur fonction par ce moyen;
- Adaptations temporaires des règlements pour l'octroi de congés extraordinaires au personnel ayant la charge de garde d'enfants. Mise en place des mesures recommandées par la Confédération à l'attention des personnes réputées « vulnérables »;
- Contacts et démarches auprès de la Protection Civile pour conserver notre personnel mobilisable.

#### 18.03.2020

Création d'un groupe de dialogue avec la commission du personnel pour regrouper toutes les demandes et questions du personnel en relation avec les mesures prises dans l'entreprise et les directives fédérales applicables. Nombreuses discussions sur les conditions de travail et consensus trouvé.

Mise en place d'une map (ressource internet) interne (forme d'intranet) où sont publiées toutes les directives, circulaires, recommandations tenues quotidiennement à l'attention du personnel. Création d'une FAQ publiée.

#### 07.04.2020

Mise en place d'une cellule psychologique à disposition des collaborateurs.

#### 08.05.2020

Adaptation des mesures en lien avec l'assouplissement préconisé par le Conseil Fédéral avec un retour à la normale pour le personnel de maintenance et une possibilité et encouragement au retour en « présentiel » pour le personnel effectuant du télétravail et n'étant pas réputé « vulnérable ». Pour ces derniers, des dispositions de sécurisation des lieux de travail notamment par le marquage au sol, la mise en place d'écrans en plexiglas et le choix de travailler en présentiel ou non ont été proposés. Une procédure de réservation et de planification d'occupation des bureaux (1 personne uniquement par bureau disponible et considéré protégé) a également été organisée.

#### 29.05.2020

Publication d'une circulaire annonçant la fin des dispositions extraordinaires prises (hormis pour les personnes réputées vulnérables) en s'alignant sur la décision du Conseil Fédéral au 6 juin 2020.

**Nous relevons que la mise en place de ces mesures a été inscrite dans la durée avec une surveillance, adaptation et application tout au long de la crise. Malgré ces contraintes supplémentaires, nous avons maintenu toutes nos échéances usuelles.**

# prévoyance.ne

## Rapport de gestion 2019 – 2020 Vadec

En tant qu'institution de prévoyance de droit public, prévoyance.ne applique le système de la capitalisation partielle, fondé sur le principe de la pérennité, avec l'approbation de l'Autorité de surveillance et la garantie de la corporation de droit public. Dans le respect des dispositions fédérales, un chemin de croissance a été établi et prévoit que la Caisse augmente chaque année son taux de couverture pour atteindre 80% d'ici 2052. Le taux de couverture est défini comme le rapport entre la fortune et les engagements de prévoyance, sans tenir compte de la réserve de fluctuation de valeurs (RFV). Cette réserve joue le rôle de coussin de sécurité: si l'évolution de l'année est moins favorable que le prévoit le chemin de croissance, la réserve est utilisée pour atteindre le taux de couverture attendu. Si au contraire l'évolution est meilleure que prévue, la réserve est alimentée. Le taux de couverture correspond aux étapes du chemin de croissance que la Caisse doit respecter et est ainsi connu à l'avance. En parallèle, la Caisse détermine également son degré de couverture, rapport entre la fortune tenant compte de la RFV et les engagements.

Le découvert de la Caisse — soit la part non capitalisée des engagements de prévoyance — doit être garanti par la collectivité publique. Jusqu'alors, le montant du découvert à garantir par les employeurs était déterminé sur la base du taux de couverture et ne tenait pas compte de la réserve de fluctuation de valeurs. Dans un but de conformité à la jurisprudence actuelle et pour plus de transparence, prévoyance.ne a adapté son Règlement de liquidation partielle ainsi que son Règlement d'affiliation. Ces deux règlements sont directement liés et traitent des sorties d'employeurs, plus spécifiquement les sorties à large échelle en ce qui concerne la liquidation partielle. La modification principale de ces deux règlements porte sur la détermination du découvert, qui se fait désormais sur le degré de couverture, c'est-à-dire en tenant compte de la réserve de fluctuation de valeur dans la fortune. Cette adaptation a un impact direct sur les employeurs dans la mesure où elle diminue considérablement les montants à garantir.

Cumulée à l'excellent résultat de l'année 2019 de la Caisse, cette révision a permis des réductions substantielles de l'engagement conditionnel des employeurs. Pour Vadec, la part au découvert est passée de CHF 14'507'504 au 01.01.2019 à CHF 8'434'684 au 01.01.2020, soit une diminution de plus de 40%. Si ces réductions sont réjouissantes, il faut toutefois garder à l'esprit que les montants futurs varieront davantage entre les années, à la hausse comme à la baisse, puisque la réserve de fluctuations de valeurs est déjà prise en compte dans le calcul et n'absorbera donc plus les variations.

La part au découvert de Vadec est garantie par l'Etat, par convention et à titre onéreux dans la mesure où Vadec est une société qui s'étend sur 4 cantons. Les adaptations ci-dessus ont ainsi impliqué une diminution du coût de la garantie pour l'exercice 2019-20.

# L'entreprise Vadec SA

Vadec est une société anonyme d'intérêt public dont le but est la valorisation des déchets urbains recyclables et combustibles, ceci de façon économique et dans un souci de prévention de l'environnement. Vadec fonctionne comme un guichet unique pour toute question liée à la gestion des déchets et est ainsi active à chacune des étapes de l'Espace Valorisation (voir page 6).

Vadec adhère pleinement au concept de développement durable, en appliquant notamment les principes d'une économie circulaire. Son système de gestion d'entreprise est fondé sur une philosophie d'amélioration continue que ce soit au niveau de la qualité de ses services, de son impact sur l'environnement et de son engagement sur la santé et la sécurité de ses employés et usagers. L'entreprise est certifiée ISO 9001 et 14001 et applique les directives de santé et sécurité au travail de sa branche d'activité.

Vadec analyse puis se dote des moyens techniques, financiers et organisationnels nécessaires à la mise en œuvre de cette politique.

Vadec répond aux attentes de ses clients, partenaires, collaborateurs, et conseille les usagers en adoptant une attitude positive et ouverte aux changements.

Dans ce cadre, Vadec applique une politique de gestion du personnel dont les règles et directives sont valables à tous les niveaux de l'organisation.

Par des campagnes régulières, l'organisation d'événements, le développement d'outils informatiques, l'appui à des programmes pédagogiques, Vadec offre aux usagers les informations permettant de favoriser une gestion des déchets responsable.

La charte d'entreprise régit les points mentionnés ci-dessus.

## Charte d'entreprise

### Pour atteindre ses objectifs en matière de qualité, Vadec

- travaille dans l'intérêt de la population et des entreprises de son bassin de collecte et conseille les autorités des communes actionnaires dans le choix des solutions à mettre en œuvre ;
- applique une politique du personnel basée sur les principes d'équité, d'égalité, de flexibilité et de pérennité de l'entreprise ;
- dispense à son personnel la formation adéquate répondant aux besoins du poste et des responsabilités qui en découlent ;
- s'informe des évolutions commerciales et technologiques afin de maintenir sa compétitivité.

### Soucieuse du respect de l'environnement, Vadec

- prend les mesures nécessaires pour prévenir la pollution de l'air, des eaux et du sol ;
- favorise la préservation des ressources naturelles et des matières premières, notamment en informant la population ;
- collabore étroitement avec les autorités compétentes au niveau communal, cantonal et fédéral ;
- préserve le patrimoine local par une intégration de ses bâtiments, infrastructures et activités au milieu environnant ;
- assure les conditions optimales de fonctionnement des installations de production d'énergie pour tous les aspects (environnement, santé, sécurité et rentabilité).

### Attachant une importance capitale à la santé et à la sécurité, Vadec

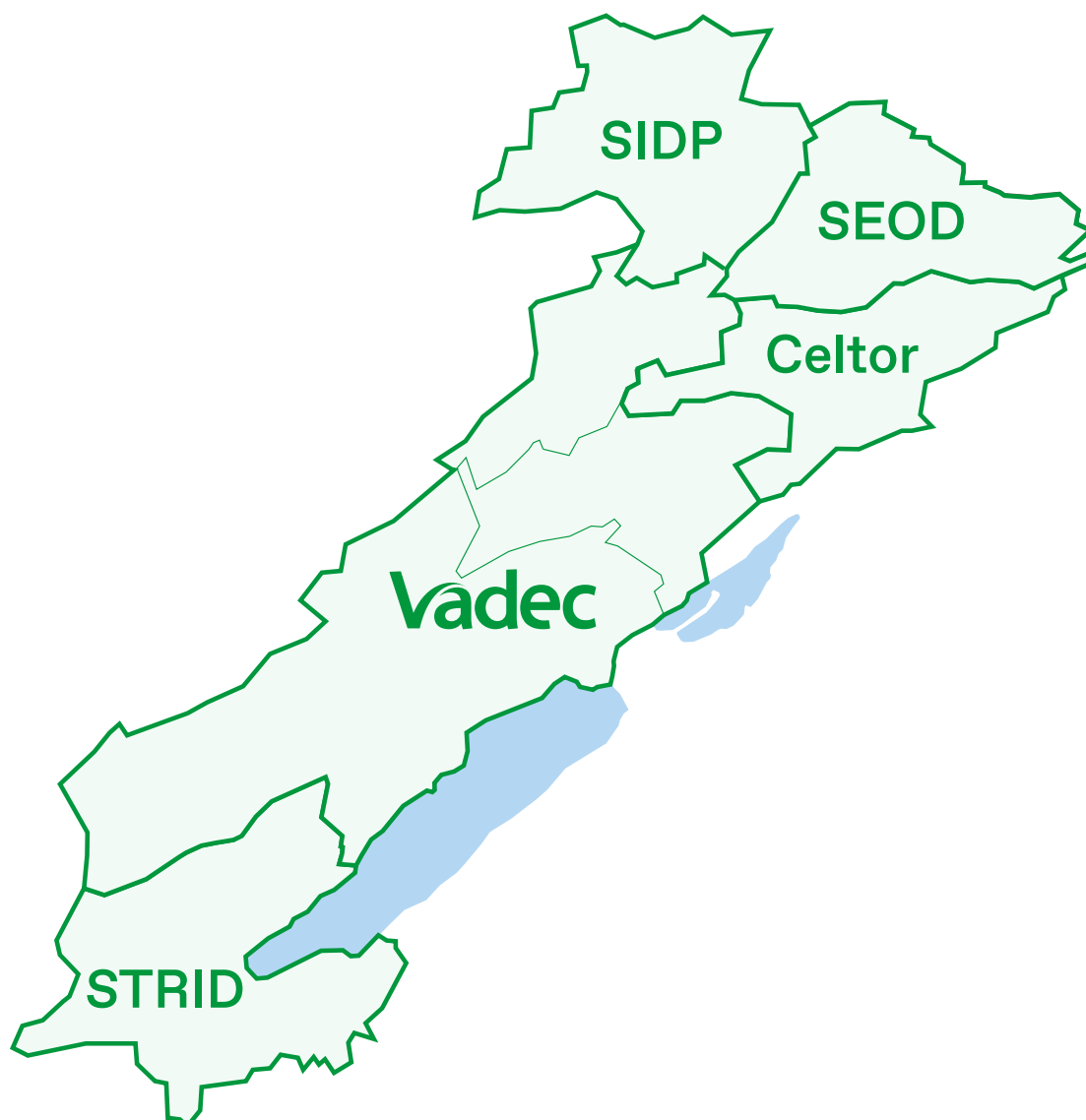
- forme et informe son personnel à l'identification des risques et aux mesures à prendre pour les réduire, ceci en lien avec sa solution de branche ;
- s'assure que tous les dispositifs de sécurité sont opérationnels et conformes aux exigences légales ;
- adapte ces dispositifs à l'évolution technologique tout en respectant les contraintes économiques ;
- collabore étroitement avec la Suva et les autres organismes officiels ;
- étend toutes les règles et directives en vigueur dans l'entreprise aux utilisateurs, même occasionnels, de ses installations.



## Ensemble pour mieux gérer les matières de l'Arc jurassien

Vadec SA Réseau de valorisation des déchets — Arc jurassien est l'entreprise régionale d'intérêt public chargée de la gestion globale des déchets dans le centre de l'Arc jurassien suisse. Sa zone d'activité couvre un territoire englobant l'ensemble des cantons du Jura et de Neuchâtel, ainsi que le Jura bernois et une partie du Nord vaudois et concerne plus de 350 000 habitants. L'entreprise exploite en propre deux centres de traitement à La Chaux-de-Fonds (où elle a son siège) et à Colombier. Vadec est active sur l'entier de la chaîne de gestion des déchets, que ce soit au travers de ses propres prestations ou de celles de ses partenaires régionaux : sensibilisation à la réduction et au tri des déchets, mise en place et gestion de systèmes logistiques de collecte, développement et mise en œuvre de concepts techniques de traitement, valorisation des matières, production d'énergies, neutralisation et stockage final des déchets non-valorisables. Elle se positionne ainsi comme un centre de compétences majeur dans ces domaines.

Ses actionnaires sont les collectivités publiques et entreprises en mains publiques de la région. Leur liste complète avec la répartition de leurs parts figure à l'annexe aux comptes, p. 49.



## Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a tenu quatre séances plénières au cours de l'exercice 2019 – 2020, cinq autres séances s'étant limitées à son seul bureau. Il a enregistré quelques mutations découlant soit de celles survenues dans les collectivités publiques et parapubliques représentées, soit dans les trajectoires individuelles, soit encore émanant des statuts.

Ainsi, pour la représentation de Saint-Imier et du Vallon de Saint-Imier, c'est M. Marcel Gilomen, conseiller municipal à Saint-Imier qui a remplacé M. John Buchs, démissionnaire, d'entente entre toutes les communes du Vallon de Saint-Imier et Saint-Imier. M. Philippe Egli, conseiller communal à Milvignes, remplace temporairement — jusqu'au 31 décembre 2020 — M. Yanick Bussy, démissionnaire. M. Michel Rossi, conseiller communal à Peseux, démissionnaire, a été remplacé, d'entente entre toutes les communes du Littoral ouest, par M. Alexandre Béguin, conseiller communal à La Grande Béroche.

L'effectif en fin d'exercice 2019 – 2020 s'établit donc à 18 membres et se compose comme suit :

### Président :

**Marc Arlettaz\***  
Conseiller communal,  
La Chaux-de-Fonds

### Vice-présidente :

**Violaine Blétry-de  
Montmollin\***  
Conseillère communale,  
Neuchâtel

### Secrétaire :

**Jean-Philippe Petitpierre\***  
Président de STRID SA

### Membres :

**Fabio Bongiovanni**  
Conseiller communal,  
Neuchâtel

**John Buchs**  
(jusqu'au 20.03.2020)  
**Marcel Gilomen**  
(dès le 12.05.2020)  
Représentant Saint-Imier  
+ Vallon Saint-Imier

**Yanick Bussy**  
(jusqu'au 30.06.2020)  
**Philippe Egli**  
(dès le 01.07.2020)  
Conseiller communal,  
Milvignes

**Denis de la Reussille**  
Conseiller communal,  
Le Locle

**Yves-Alain Fleury\***  
Président du Comité  
du SEOD, Delémont

**Josette Frésard\***  
Administratrice déléguée,  
Viteos SA

**Christian Hostettler**  
Conseiller communal,  
Val-de-Ruz

**Lionel Maitre**  
(dès le 01.07.2019)  
Maire, Boncourt

**Roland Matti**  
Maire, La Neuveville

**Sylvia Morel**  
Conseillère communale,  
La Chaux-de-Fonds

**Daniel Pheulpin**  
Directeur général Viteos SA

**Pierre Renaud**  
Conseiller communal,  
La Sagne

**Michel Rossi**  
(jusqu'au 12.05.2020)  
Conseiller communal, Peseux  
**Alexandre Béguin**  
(dès le 12.05.2020)  
Conseiller communal,  
La Grande Béroche

**André Tschudi**  
Maire, Le Bémont

**Jean Wenger\***  
Conseiller communal,  
Hauterive

### Réviseur :

**Fiduciaire Ernst & Young SA,  
Serge Clément**  
Lausanne

### Direction :

**Emmanuel Maître**  
Directeur général

\* Membre du Bureau  
du Conseil

# L'équipage Vadec

## L'équipage enfin au complet

Avec l'intégration dans les effectifs du personnel méritant au statut préalable d'intérimaires, l'arrivée de notre nouveau Responsable des opérations et l'engagement de notre nouveau Directeur de projet VADEC+, les effectifs ont sensiblement augmenté par rapport à l'exercice précédent (69 employés respectivement 64.20 EPT au 30 septembre 2019 et 72 employés, respectivement 66.40 EPT au 30 septembre 2020). Ce constat nous permet enfin de considérer notre effectif au complet après 2 exercices chahutés par les événements extraordinaires déjà évoqués.

## La Covid

À l'instar de toute la société, la crise de la Covid nous a impactés et passablement perturbés. Si le nombre de cas avérés de collaborateurs atteints de la Covid est resté très faible, l'ensemble de l'entreprise s'est mobilisé pour répondre à la nécessité de fonctionner que Vadec doit garantir en termes de continuité dans le but de répondre aux impératifs sanitaires et environnementaux qui la caractérisent.

Notre satisfaction se traduit par le fait que nous n'avons pas dû, jusqu'ici, interrompre nos activités pour motif de manque de personnel à disposition.

Nous avons été quotidiennement en alerte sur l'évolution de la situation, en mettant la mise en place des directives et circulaires rappelant les règles sanitaires préconisées, mais aussi en organisant différemment le travail d'une bonne partie du personnel d'exploitation et d'administration en introduisant pour les premiers une variante d'horaire irrégulier (2x8) et en appliquant, pour les deuxièmes, des solutions de télétravail lorsque cela était possible.

D'une certaine manière, à l'image d'un état-major de crise, nous suivions, jour après jour, l'évolution de la crise et adaptations voire anticipations des mesures lorsque cela s'avérait nécessaire. À ce jour, la crise de la Covid n'est pas terminée mais une forme d'adaptation et de vigilance est, en quelque sorte, entrée dans les mœurs de nos collaborateurs favorisant ainsi la continuité de la production et de la présence au travail des employés.

## La formation continue

En point de mire des actions d'amélioration figure un objectif de formation continue interne avec une priorité fixée sur des actions de formation pour notre secteur du personnel en équipes chargé de la surveillance des installations et des processus d'incinération.

Si jusqu'ici, la formation interne de cette catégorie du personnel était à considérer de l'ordre de la transmission de savoir et savoir-faire par l'intermédiaire d'équipiers expérimentés, la volonté de l'entreprise est d'installer un processus de formation interne pérenne qui permette aux employés ayant des horaires irréguliers de se former lors de période dites « creuses » sur les matières complexes que ces processus développent.

Pour y parvenir, l'entreprise a fait l'acquisition d'une plate-forme e-learning où il est possible de développer des contenus en lien avec les processus d'incinération, de faire passer des évaluations de connaissances aux collaborateurs et de suivre l'évolution de leur progression. La philosophie de cette formation d'adultes se veut performante, ludique et encourageante. En fonction des résultats ou des constatations qui en résulteront, des actions de formation en présentiel pourront être programmées pour renforcer l'acquisition de ces savoirs et savoir-faire.

## Souvenir

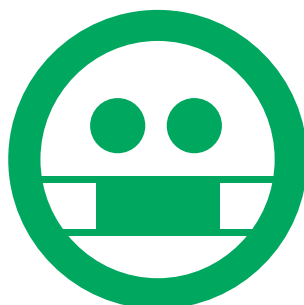
Cette fin d'année 2019 a de nouveau plongé le personnel de Vadec et tout particulièrement celui du site de Colombier dans la tristesse, puisque M. Jérôme Grandjean nous a brutalement quitté. Nous conservons un souvenir ému de notre collaboration et nos meilleures pensées accompagnent sa famille.

## Télétravail

Au même titre qu'une multitude d'entreprises en Suisse et dans le monde, la crise de la Covid a fait « entrer en force » le concept de télétravail chez Vadec. Ce mode de travail a permis de garantir la continuité des tâches administratives et de tenir les délais et échéances malgré la situation.

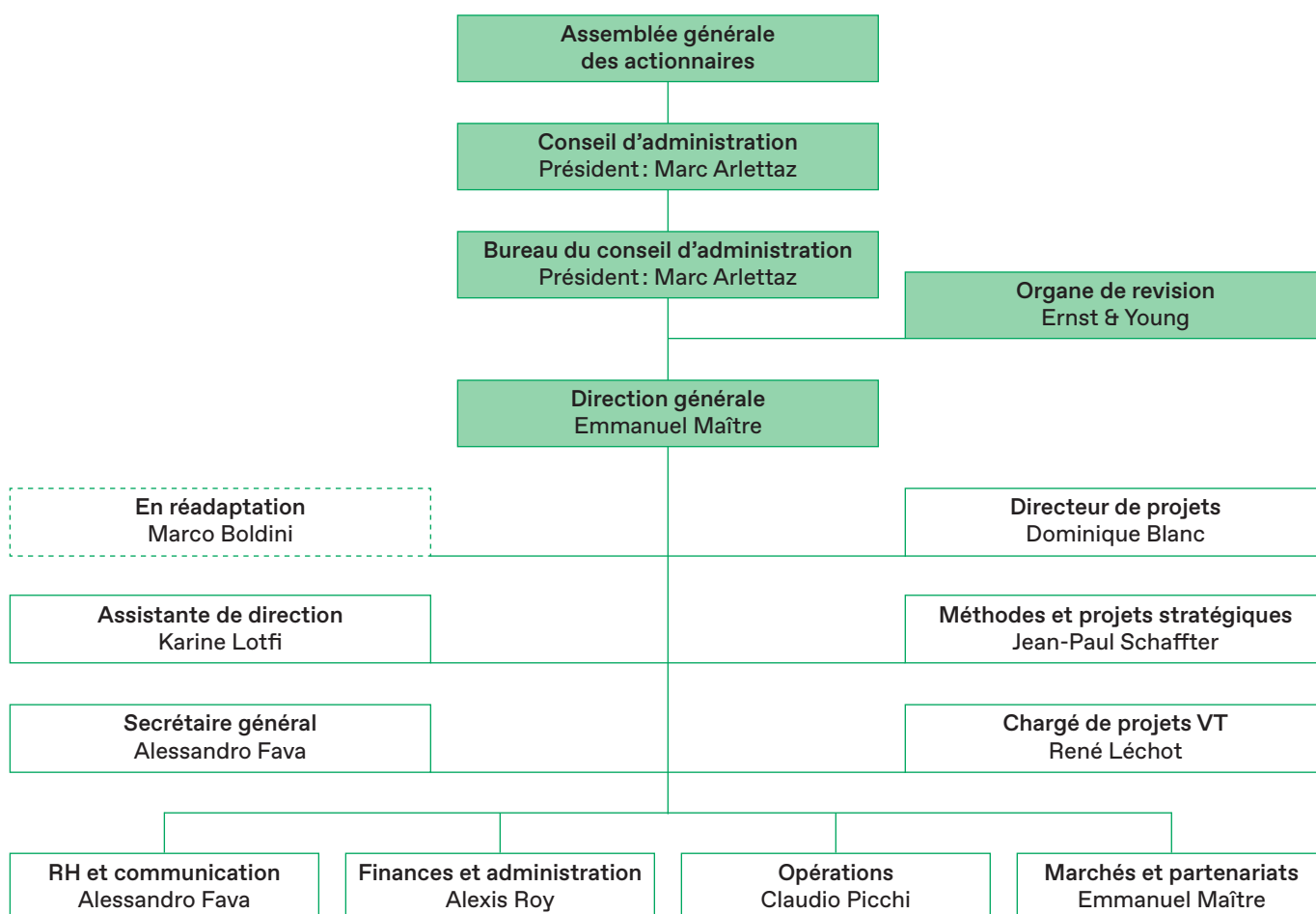
Suite à cette situation, une réflexion ainsi que des discussions avec la commission du personnel ont eu lieu dans le but d'établir un règlement de télétravail approprié pour que cette pratique puisse s'instaurer de manière permanente dans l'entreprise, au choix des collaboratrices et collaborateurs.

Les enjeux se situent dans le juste équilibre à trouver entre la durée du télétravail et le lien social important que l'activité en présentiel offre, de donner plus de flexibilité aux personnes dont la fonction permet d'envisager un tel mode de travail et de leur permettre de mieux concilier vie professionnelle et privée. Ce règlement a été accepté par les partenaires internes et entrera en vigueur au 1er janvier 2021 (hors impératifs liés à la Covid).





# Organigramme



...the first of these is the fact that the ...

...the second of these is the fact that the ...

...the third of these is the fact that the ...

...the fourth of these is the fact that the ...

...the fifth of these is the fact that the ...

...the sixth of these is the fact that the ...

...the seventh of these is the fact that the ...

...the eighth of these is the fact that the ...

...the ninth of these is the fact that the ...

...the tenth of these is the fact that the ...

...the eleventh of these is the fact that the ...

...the twelfth of these is the fact that the ...

...the thirteenth of these is the fact that the ...

...the fourteenth of these is the fact that the ...

...the fifteenth of these is the fact that the ...

...the sixteenth of these is the fact that the ...

...the seventeenth of these is the fact that the ...

...the eighteenth of these is the fact that the ...

...the nineteenth of these is the fact that the ...

...the twentieth of these is the fact that the ...

# Les statistiques 2019 – 2020 ㄷ

## Valorisation thermique, incinération, boues de STEP

### Déchets incinérables traités : tonnage facturé

2010 – 11	2011 – 12	2012 – 13	2013 – 14	2014 – 15	2015 – 16	2016 – 17	2017 – 18	2018 – 19	
114 889	107 986	100 357	103 096	103 134	104 801	93 802	107 412	116 220	
62 808	59 567	51 351	52 774	52 708	52 558	39 195	52 246	62 311	
52 081	48 419	49 007	50 323	50 425	52 213	54 607	55 166	53 889	
6 059	242	797	2 719	3 482	6 131	7 621	6 619	5 725	

### Boues de STEP traitées : tonnage facturé

2010 – 11	2011 – 12	2012 – 13	2013 – 14	2014 – 15	2015 – 16	2016 – 17	2017 – 18	2018 – 19	
12 358	13 969	13 886	15 174	14 274	14 108	13 427	14 004	13 977	
3 860	2 320	2 959	1 537	1 096	2 122	3 816	3 463	1 291	

### Production d'électricité vendue

2010 – 11	2011 – 12	2012 – 13	2013 – 14	2014 – 15	2015 – 16	2016 – 17	2017 – 18	2018 – 19	
46 048	46 172	39 624	42 292	41 538	38 720	28 449	35 955	43 365	
27 861	27 985	23 681	23 722	25 448	22 526	12 265	21 400	29 629	
18 187	18 188	15 943	18 570	16 090	16 194	16 184	14 555	13 736	

### Production d'énergie thermique vendue

2010 – 11	2011 – 12	2012 – 13	2013 – 14	2014 – 15	2015 – 16	2016 – 17	2017 – 18	2018 – 19	
86 450	88 678	91 216	89 717	89 058	92 286	98 331	95 510	95 677	
23 751	25 479	26 656	23 663	22 645	23 460	26 670	23 121	25 812	
62 699	63 199	64 560	66 054	66 413	68 826	71 661	72 389	69 865	

### Temps de fonctionnement des lignes d'incinération

2010 – 11	2011 – 12	2012 – 13	2013 – 14	2014 – 15	2015 – 16	2016 – 17	2017 – 18	2018 – 19	
8 314	8 313	7 534	8 084	8 269	6 531	7 914	7 443	8 017	
7 699	8 517	7 994	7 976	8 020	8 234	0	5 619	7 947	
7 946	8 094	7 963	8 056	8 152	7 919	8 121	8 180	7 927	

### Quantité de résidus

2010 – 11	2011 – 12	2012 – 13	2013 – 14	2014 – 15	2015 – 16	2016 – 17	2017 – 18	2018 – 19	
22 874	22 642	20 210	20 554	20 649	21 461	16 392	20 980	22 713	
3 083	3 083	2 528	2 569	2 605	2 845	2 132	2 584	2 787	

	2019 – 20	Unités	Précisions
	112 679	tonnes	Vadec, total
	60 484	tonnes	Colombier (lignes 1+2)
	52 195	tonnes	La Chaux-de-Fonds (ligne 3)
	2 173	tonnes	dont sous-traitées à des installations extérieures

**112 679 t**  
(hors boues de STEP)

	2019 – 20	Unités	Précisions
	14 256	tonnes	Vadec, total
	1 248	tonnes	dont sous-traitées à des installations extérieures

**14 256 t**

	2019 – 20	Unités	Précisions (hors consommation propre)
	42 321	MWh	Vadec, total
	28 121	MWh	Colombier (lignes 1+2)
	14 200	MWh	La Chaux-de-Fonds (ligne 3)

**42 321 MWh**

	2019 – 20	Unités	Précisions (hors consommation propre)
	88 555	MWh	Vadec, total
	24 430	MWh	Colombier (lignes 1+2)
	64 125	MWh	La Chaux-de-Fonds (ligne 3)

**88 555 MWh**

	2019 – 20	Unités	Précisions
	7 505	heures	ligne 1 Colombier
	7 826	heures	ligne 2 Colombier (arrêt total pour assainissement)
	7 840	heures	ligne 3 La Chaux-de-Fonds

	2019 – 20	Unités	Précisions
	22 454	tonnes	mâchefers mis en décharge à CELTOR
	2 093	tonnes	cendres mises en décharge à ISDS
	428	tonnes	cendres traitées à Tridel

## Valorisation matières, bio-déchets, centres logistiques régionaux (CLR), autres activités d'exploitation

### Bio-déchets traités: tonnage facturé

2010 - 11	2011 - 12	2012 - 13	2013 - 14	2014 - 15	2015 - 16	2016 - 17	2017 - 18	2018 - 19	
7 367	9 378	10 073	10 239	9 673	9 787	9 182	9 265	9 071	
3 371	5 103	5 569	5 440	5 040	5 349	4 749	4 686	4 664	

### Quantité de compost produit

2010 - 11	2011 - 12	2012 - 13	2013 - 14	2014 - 15	2015 - 16	2016 - 17	2017 - 18	2018 - 19	
1 593	1 358	1 268	1 421	1 464	1 493	1 543	1 435	1 577	

### Quantité de matières valorisées — CLR

		2012 - 13	2013 - 14	2014 - 15	2015 - 16	2016 - 17	2017 - 18	2018 - 19	
		4 481	4 404	4 436	4 796	4 808	5 070	4 981	
		5 773	6 067	5 523	5 066	4 781	4 515	4 197	
		3 572	3 872	4 847	5 523	6 577	7 499	7 929	
		89	76	101	96	98	264	180	
		14	13	12	9	8	18	24	
		2 972	3 414	3 564	3 706	3 826	4 891	5 082	

### Quantité de matériel de collecte loué

	2011 - 12	2012 - 13	2013 - 14	2014 - 15	2015 - 16	2016 - 17	2017 - 18	2018 - 19	
	253	220	208	193	201	174	176	164	
	138	328	384	429	429	429	430	430	

### Nombre de visites de groupes

2010 - 11	2011 - 12	2012 - 13	2013 - 14	2014 - 15	2015 - 16	2016 - 17	2017 - 18	2018 - 19	
114	68	53	85	117	70	89	82	81	

	2019 – 20	Unités	Précisions
	9 411	tonnes	Vadec, total
	4 722	tonnes	dont sous-traitées dans d'autres installations

**9 411 t**

	2019 – 20	Unités	Précisions
	1 673	tonnes	Vadec, total

	2019 – 20	Unités	Précisions
	5 325	tonnes	verre
	3 940	tonnes	papier
	9 096	tonnes	carton
	215	tonnes	métaux (ferraille et aluminium)
	18	tonnes	déchets spéciaux
	4 634	tonnes	bois

**23 228 t**

	2019 – 20	Unités	Précisions
	111	pièces	bennes
	543	pièces	conteneurs

**654 contenants**

	2019 – 20	Unités	Précisions
	38	groupes	653 personnes

**38 groupes**

## Valorisation matières, autres activités d'exploitation, déchèteries

### Tonnages transportés par le rail

2010 – 11	2011 – 12	2012 – 13	2013 – 14	2014 – 15	2015 – 16	2016 – 17	2017 – 18	2018 – 19	
27 281	29 927	28 832	25 721	26 418	28 245	25 158	29 901	26 838	
19 449	20 503	18 061	19 647	19 011	14 705	7 783	10 523	12 705	

### Quantité de déchets réceptionnés – DILAC

	2011 – 12	2012 – 13	2013 – 14	2014 – 15	2015 – 16	2016 – 17	2017 – 18	2018 – 19	
	115	321	386	423	433	490	554	562	
	110	370	425	513	495	570	590	627	
	28	63	93	100	92	128	106	134	
	46	217	268	310	299	305	310	312	
	27	113	141	176	176	202	222	223	
	40	138	174	224	202	285	321	316	
	8	20	25	29	28	32	34	34	
	6	32	50	64	27	15	17	17	
	63	168	215	234	227	250	242	238	
	2	7	7	8	11	18	21	19	
	①	7	8	9	7	11	10	9	
	①	2	3	2	3	4	5	5	
	①	2	2	3	2	2	2	2	
	90	186	216	284	243	287	312	297	
	①	3	1	2	3	5	4	3	
	90	233	316	329	289	379	372	306	
	79	185	237	269	198	471	305	318	
	5 553	15 491	18 881	22 658	19 840	16 850	16 760	16 280	
	1	2	3	2	3	3	3	3	
	6 220	13 220	② 3 780	20 680	18 780	21 720	22 600	14 920	
				③ 1 960	4 080	4 740	1 400	9 320	
	160	320	1 200	480	560	1 280	1 120	1 040	
	36	97	148	290	315	307	232	240	
	5	16	17	22	22	24	29	25	



(tous déchets confondus)

	2019 – 20	Unités	Précisions
	25 154	tonnes	par les Chemins de fer du Jura (CJ)
	9 857	tonnes	par les Chemins de fer fédéraux (CFF)

**35 011 t**

	2019 – 20	Unités	Précisions
	569	tonnes	bois (classe 4)
	649	tonnes	encombrants incinérables
	108	tonnes	bio-déchets
	230	tonnes	papier
	228	tonnes	carton
	320	tonnes	verre
	32	tonnes	bouteilles PET
	16	tonnes	plastiques (flaconnages)
	250	tonnes	ferraille
	20	tonnes	aluminium
	10	tonnes	capsules de café
	3	tonnes	huiles végétales
	4	tonnes	huiles minérales (moteur)
	305	tonnes	vitres, céramique et autres déchets inertes
	4	tonnes	câbles électriques
	④ 20.3	tonnes	frigos
	④ 22.2	tonnes	autres gros appareils électroménagers
	15 018	pièces	petits appareils électroménagers
	4	tonnes	piles et accumulateurs
	④ 1.1	tonnes	tubes fluorescents
	④ 1.7	tonnes	ampoules économiques
	720	pièces	cartouches d'encre imprimantes
	149	conteneurs	habits et chaussures
	29	tonnes	déchets spéciaux

**458 t**

de papier et de carton

**270 t**

de ferraille et d'aluminium

**2.8 t**

tubes et ampoules d'éclairage

- ① Pas de comptabilisation
- ② Changement de prestataire — pas de retour sur les quantités
- ③ Comptabilisation séparée pour les ampoules électriques
- ④ Changement d'unité (de pièces à tonnes)

...the first of these is the fact that the ...

...the second of these is the fact that the ...

...the third of these is the fact that the ...

...the fourth of these is the fact that the ...

...the fifth of these is the fact that the ...

...the sixth of these is the fact that the ...

...the seventh of these is the fact that the ...

...the eighth of these is the fact that the ...

...the ninth of these is the fact that the ...

...the tenth of these is the fact that the ...

...the eleventh of these is the fact that the ...

...the twelfth of these is the fact that the ...

...the thirteenth of these is the fact that the ...

...the fourteenth of these is the fact that the ...

...the fifteenth of these is the fact that the ...

...the sixteenth of these is the fact that the ...

...the seventeenth of these is the fact that the ...

...the eighteenth of these is the fact that the ...







...the nineteenth of these is the fact that the ...

...the twentieth of these is the fact that the ...

# Les comptes

## 2019 – 2020

Vadec SA est organisée en 6 activités sectorielles :

-  Incinération
-  Bio-déchets
-  Centres logistiques régionaux (CLR) (déchets recyclables)
-  Boues de STEP
-  Autres activités d'exploitation
-  Déchèteries

Chaque activité est autonome financièrement et doit présenter ses comptes de résultat séparément, l'objectif étant d'équilibrer les produits et les charges. Les bénéfices et/ou pertes de chaque activité sont ensuite reportés dans le détail des réserves facultatives et légale résultant du bénéfice, figurant au point 3.9 de l'annexe aux comptes annuels, en page 50 du présent rapport.

## Bilan au 30 septembre 2020 — Vadec SA

Actif	Annexe n°	30.09.2020 CHF	30.09.2019 CHF
Caisses		14 413 . 30	10 307 . 95
Avoirs bancaires	3 . 1	10 462 523 . 29	7 484 346 . 51
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>10 476 936 . 59</b>	<b>7 494 654 . 46</b>
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services ↳ envers des tiers		3 978 930 . 27	4 078 277 . 77
↳ envers des détenteurs de participations et des organes		2 742 004 . 84	3 138 819 . 77
Correction de valeur sur créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		-182 826 . 35	-32 785 . 15
<b>Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services</b>		<b>6 538 108 . 76</b>	<b>7 184 312 . 39</b>
Autres créances à court terme		121 292 . 85	134 701 . 00
<b>Autres créances à court terme</b>		<b>121 292 . 85</b>	<b>134 701 . 00</b>
Dépôts à court terme	3 . 2	18 516 303 . 06	18 559 359 . 92
<b>Dépôts à court terme</b>		<b>18 516 303 . 06</b>	<b>18 559 359 . 92</b>
Stocks		2 . 00	2 . 00
<b>Stocks et prestations de services non facturées</b>		<b>2 . 00</b>	<b>2 . 00</b>
Actifs de régularisation		1 261 704 . 65	1 229 549 . 30
<b>Actifs de régularisation</b>		<b>1 261 704 . 65</b>	<b>1 229 549 . 30</b>
<b>Actifs circulants</b>		<b>36 914 347 . 91</b>	<b>34 602 579 . 07</b>
Participations	3 . 3	432 000 . 00	432 000 . 00
<b>Participations</b>		<b>432 000 . 00</b>	<b>432 000 . 00</b>
Dépôts à moyen et long terme	3 . 4	8 300 697 . 49	8 869 843 . 39
<b>Dépôts à moyen et long terme</b>		<b>8 300 697 . 49</b>	<b>8 869 843 . 39</b>
Immobilisations en cours de construction		2 409 580 . 70	6 363 617 . 28
<b>Immobilisations en cours de construction</b>		<b>2 409 580 . 70</b>	<b>6 363 617 . 28</b>
Installations de production		8 795 548 . 24	10 392 187 . 49
Informatique		441 745 . 14	279 457 . 42
Véhicules		965 376 . 70	849 694 . 63
Bennes		452 454 . 06	270 145 . 02
Projets globaux		1 348 628 . 43	857 760 . 32
Conteneurs aériens		159 982 . 54	272 418 . 70
Déchèteries (Crêt-du-Loche et DILAC)		2 189 410 . 06	2 289 839 . 98
Place de transbordement des Bulles		234 047 . 57	317 497 . 73
Terrains		5 385 693 . 39	8 696 828 . 96
Voies ferrées et routes		376 305 . 16	240 776 . 76
Immeubles		7 137 397 . 38	447 004 . 87
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>27 486 588 . 67</b>	<b>24 913 611 . 88</b>
<b>Actifs immobilisés</b>		<b>38 628 866 . 86</b>	<b>40 579 072 . 55</b>
<b>Total</b>		<b>75 543 214 . 77</b>	<b>75 181 651 . 62</b>

Passif	Annexe n°	30.09.2020 CHF	30.09.2019 CHF
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services ↳ envers des tiers		1 799 454 . 31	1 923 456 . 80
↳ envers des détenteurs de participations et des organes		356 395 . 10	803 327 . 44
<b>Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services</b>		<b>2 155 849 . 41</b>	<b>2 726 784 . 24</b>
Autres dettes à court terme	3 . 1	3 772 493 . 82	3 390 334 . 32
<b>Autres dettes à court terme</b>		<b>3 772 493 . 82</b>	<b>3 390 334 . 32</b>
Passifs de régularisation	3 . 5	1 166 254 . 25	1 518 995 . 20
Provisions à court terme	3 . 6	631 610 . 30	564 410 . 20
<b>Passifs de régularisation et provisions à court terme</b>		<b>1 797 864 . 55</b>	<b>2 083 405 . 40</b>
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>7 726 207 . 78</b>	<b>8 200 523 . 96</b>
Provision achat, renouvellement des bennes		260 671 . 81	360 671 . 81
Provision stock de balles		944 448 . 00	989 739 . 00
Provision pour fluctuation du prix des matières		174 121 . 49	174 121 . 49
Provision aménagement des Bulles		119 070 . 41	109 070 . 41
Provision remise en état		3 356 818 . 07	3 330 813 . 15
Provision pour travaux DILAC		20 000 . 00	20 000 . 00
Provision transition récupération du phosphore		1 135 000 . 00	437 000 . 00
Provision renouvellement carte d'accès DILAC		9 500 . 00	24 000 . 00
<b>Provisions</b>		<b>6 019 629 . 78</b>	<b>5 445 415 . 86</b>
Provision assainissement prévoyance.ne	3 . 7	196 639 . 00	196 639 . 00
Provision alimentée par l'excédent de couverture de l'ancienne Caisse de pensions de Cridor SA (ex-CPC), dédiée aux mesures d'assainissement éventuelles de prévoyance.ne		1 189 162 . 80	1 189 162 . 80
<b>Provisions dédiées aux mesures d'assainissement éventuelles de prévoyance.ne</b>		<b>1 385 801 . 80</b>	<b>1 385 801 . 80</b>
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		<b>7 405 431 . 58</b>	<b>6 831 217 . 66</b>
<b>Capitaux étrangers</b>		<b>15 131 639 . 36</b>	<b>15 031 741 . 62</b>
Capital-actions	3 . 8	18 000 000 . 00	18 000 000 . 00
<b>Capital-actions</b>		<b>18 000 000 . 00</b>	<b>18 000 000 . 00</b>
Réserve légale issue du bénéfice		3 800 . 00	-
<b>Réserve légale issue du bénéfice</b>		<b>3 800 . 00</b>	<b>-</b>
Fonds de renouvellement		42 074 573 . 64	40 871 322 . 64
Fonds activité 1 — Incinération		-	-
Fonds activité 2 — Bio-déchets		13 837 . 37	15 844 . 01
Fonds activité 3 — Centres logistiques régionaux		27 386 . 86	28 886 . 13
Fonds activité 4 — Boues de STEP		716 . 62	-618 887 . 66
Fonds activité 5 — Autres activités d'exploitation		20 359 . 90	-102 860 . 70
Fonds activité 6 — Déchèteries		9 235 . 61	9 688 . 97
<b>Fonds</b>		<b>42 146 110 . 00</b>	<b>40 203 993 . 39</b>
Résultat de l'exercice (avant répartition)	3 . 9	261 665 . 41	1 945 916 . 61
<b>Résultat de l'exercice (avant répartition)</b>		<b>261 665 . 41</b>	<b>1 945 916 . 61</b>
<b>Capitaux propres</b>		<b>60 411 575 . 41</b>	<b>60 149 910 . 00</b>
<b>Total</b>		<b>75 543 214 . 77</b>	<b>75 181 651 . 62</b>

## Compte de résultat — Vadec SA

		Boucl. 2018 – 19	Budget 2019 – 20	Boucl. 2019 – 20	
		CHF	CHF	CHF	
<b>3</b>	<b>Produits d'exploitation</b>				
	Produits clients	21 891 191.42	20 917 510.00	20 809 576.77	
	Produits de vente d'électricité à Viteos	2 672 746.20	2 200 000.00	2 441 181.90	
	Produits de vente de chaleur aux CAD	2 933 905.45	2 786 500.00	2 568 800.44	
	Produits des repreneurs de déchets	1 235 544.96	641 850.00	496 421.57	
	Autres produits (refacturation interne et autres)	3 122 988.24	3 718 150.00	3 376 932.32	
	Pertes sur débiteurs	-17 300.22	-	-60 611.71	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>31 839 076.05</b>	<b>30 264 010.00</b>	<b>29 632 301.29</b>	
<b>4</b>	<b>Charges d'exploitation</b>				
	Evacuation des déchets et résidus	8 550 620.70	8 317 050.00	8 509 650.77	
	Ristourne de la rétribution des repreneurs	925 184.54	443 200.00	207 238.34	
	Frais de location	150 990.92	161 220.00	178 846.11	
	Variation provision stock de balles	255 669.00	-	-45 291.00	
	<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>9 882 465.16</b>	<b>8 921 470.00</b>	<b>8 850 444.22</b>	
<b>Produits — charges d'exploitation</b>		<b>21 956 610.89</b>	<b>21 342 540.00</b>	<b>20 781 857.07</b>	
<b>5</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>8 565 205.13</b>	<b>8 783 200.00</b>	<b>9 263 996.42</b>	①
<b>6</b>	<b>Charges de support — technique et environnement</b>				
	Entretien, réparations, remplacements (ERR)	3 753 113.47	4 068 350.00	3 863 343.65	
	Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	1 501 175.99	1 425 790.00	1 430 569.94	
<b>7</b>	<b>Charges de support — administration</b>	<b>1 876 056.65</b>	<b>1 862 680.00</b>	<b>1 642 788.64</b>	
	<b>Total charges de personnel et de support</b>	<b>15 695 551.24</b>	<b>16 140 020.00</b>	<b>16 200 698.65</b>	
<b>Marge niveau fonctionnement</b>		<b>6 261 059.65</b>	<b>5 202 520.00</b>	<b>4 581 158.42</b>	
<b>8</b>	<b>Autres charges d'exploitation</b>				
	Produits et charges financiers	-94 621.28	-19 290.00	-7 117.86	
	Amortissements	3 524 564.32	3 289 710.00	3 485 803.19	
	<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>3 429 943.04</b>	<b>3 270 420.00</b>	<b>3 478 685.33</b>	
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>2 831 116.61</b>	<b>1 932 100.00</b>	<b>1 102 473.09</b>	
	Résultat exceptionnel et hors exploitation	-30 800.00	-	-8 192.32	
	Amortissements extraordinaires	-	-	-	
	Attribution aux provisions	851 000.00	150 000.00	788 000.00	
	Attribution au fonds de renouvellement	1 203 251.00	1 000 000.00	260 128.94	
	Ristourne aux clients (collectivités publiques)	65 000.00	-	61 000.00	
<b>Résultat bouclément</b>		<b>742 665.61</b>	<b>782 100.00</b>	<b>1 536.47</b>	

Ecart s/budget 2019 – 20	
CHF	%
-107 933 . 23	-0 . 52
241 181 . 90	10 . 96
-217 699 . 56	-7 . 81
-145 428 . 43	-22 . 66
-341 217 . 68	-9 . 18
-60 611 . 71	-
<b>-631 708 . 71</b>	<b>-2 . 09</b>
192 600 . 77	2 . 32
-235 961 . 66	-53 . 24
17 626 . 11	10 . 93
-45 291 . 00	-
<b>-71 025 . 78</b>	<b>-0 . 80</b>
<b>-560 682 . 93</b>	<b>-2 . 63</b>
480 796 . 42	5 . 47
-205 006 . 35	-5 . 04
4 779 . 94	0 . 34
-219 891 . 36	-11 . 81
<b>60 678 . 65</b>	<b>0 . 38</b>
<b>-621 361 . 58</b>	<b>-11 . 94</b>
12 172 . 14	-63 . 10
196 093 . 19	5 . 96
<b>208 265 . 33</b>	<b>6 . 37</b>
<b>-829 626 . 91</b>	<b>-42 . 94</b>

## Commentaires généraux

L'exercice 2019-20 boucle en-dessous du budget. Ce résultat n'est pas une surprise, dans le sens où les bouclements trimestriels ont montré la tendance.

Les raisons sont multiples et sont exprimées de manière circonstanciée dans les commentaires des différentes activités.

❶ Les charges de personnel sont en-dessous du budget. Plusieurs décisions post-budgétaires expliquent en bonne partie ce dépassement :

→ Il a été décidé de recruter un Directeur de projets pour la coordination du projet VADEC+ CDF. Entré en fonction en avril 2020, les charges salariales ont été prises dans le budget, ceci jusqu'au lancement de la phase d'avant-projet au 1<sup>er</sup> octobre 2020. A partir de cette date, les charges sont imputées au projet.

→ Un poste supplémentaire a été ouvert pour renforcer l'équipe logistique. Nos activités de gestion de déchets sont en expansion, demandant un plus grand suivi administratif. De plus, en cas d'absences de collaborateurs, assurer les suppléances devenait problématique. Il faut préciser que près de 60% des charges de ce nouveau poste sont couvertes par une refacturation au bureau technique CSC Déchets SA et à la Fondation Arc Jurassien Déchets (à travers l'activité 5). En effet, ce poste assure également les travaux administratifs de ces deux entités.

→ Un poste supplémentaire a été ouvert pour assurer l'entretien des extérieurs sur nos 4 sites d'exploitation. Assurer la propreté est essentiel, spécialement aux alentours des centres logistiques régionaux. Une partie de cette charge est compensée par le non-engagement de personnel temporaire pour assurer ces tâches durant les périodes chargées ou lors des périodes de vacances.

→ Avec l'entrée du projet VADEC+ CDF dans sa phase active, il est primordial de libérer les ressources internes nécessaires à son développement, particulièrement au niveau de la direction. Une ressource a donc été engagée pour assister le directeur dans les activités technico-commerciales, notamment dans le suivi des prestations actionnaires complémentaires telles que les appels d'offres de collecte des déchets et la mise en place des éco-points.

→ Afin d'assurer la continuité d'exploitation des installations durant cette période de pandémie, des mesures organisationnelles ont été prises, notamment au niveau des équipes de maintenance qui sont passées en travail en 2x8, ceci pour éviter la promiscuité et garantir le support en cas de mise en

quarantaine. Le personnel de maintenance est également susceptible d'intégrer les équipes 3x8 de surveillance des installations en cas d'absences prolongées. Ces mesures ont engendré des charges supplémentaires.

Il faut également relever que Vadec a fonctionné en effectif réduit durant plusieurs années, ceci suite à des absences en maladie ou accidents et la disparition soudaine de 2 collaborateurs. Cette transition organisationnelle a trouvé son épilogue durant cet exercice, ce qui explique l'augmentation des charges de personnel par rapport à l'exercice précédent.



## Compte de résultat — Incinération

		Boucl. 2018 – 19	Budget 2019 – 20	Boucl. 2019 – 20	
		CHF	CHF	CHF	
<b>3</b>	<b>Produits d'exploitation</b>				
	Produits actionnaires	16 922 846.66	16 565 100.00	15 963 295.29	①
	Produits de vente d'électricité à Viteos	2 672 746.20	2 200 000.00	2 441 181.90	
	Produits de vente de chaleur aux CAD	2 933 905.45	2 786 500.00	2 568 800.44	②
	Autres produits	1 102 595.97	778 560.00	1 217 232.01	
	Pertes sur débiteurs	-14 709.16	-	-54 192.93	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>23 617 385.12</b>	<b>22 330 160.00</b>	<b>22 136 316.71</b>	
<b>4</b>	<b>Charges d'exploitation</b>				
	Evacuation des déchets et résidus	5 975 823.13	5 063 200.00	5 747 527.58	③
	Frais de location	75 240.50	83 800.00	72 249.57	
	Variation provision stock de balles	255 669.00	-	-45 291.00	
	<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>6 306 732.63</b>	<b>5 147 000.00</b>	<b>5 774 486.15</b>	
	<b>Produits — charges d'exploitation</b>	<b>17 310 652.49</b>	<b>17 183 160.00</b>	<b>16 361 830.56</b>	
<b>5</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>6 932 647.81</b>	<b>7 195 600.00</b>	<b>7 653 968.42</b>	④
<b>6</b>	<b>Charges de support — technique et environnement</b>				
	Entretien, réparations, remplacements (ERR)	3 290 887.16	3 449 100.00	3 307 604.20	⑤
	Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	1 471 667.78	1 395 120.00	1 413 272.20	
<b>7</b>	<b>Charges de support — administration</b>	<b>1 719 060.24</b>	<b>1 719 000.00</b>	<b>1 447 567.62</b>	
	<b>Total charges de personnel et de support</b>	<b>13 414 262.99</b>	<b>13 758 820.00</b>	<b>13 822 412.44</b>	
	<b>Marge niveau fonctionnement</b>	<b>3 896 389.50</b>	<b>3 424 340.00</b>	<b>2 539 418.12</b>	
<b>8</b>	<b>Autres charges d'exploitation</b>				
	Produits et charges financiers	-152 728.75	-76 090.00	-68 556.36	
	Amortissements	2 645 867.25	2 335 300.00	2 347 845.54	
	<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>2 493 138.50</b>	<b>2 259 210.00</b>	<b>2 279 289.18</b>	
	<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 403 251.00</b>	<b>1 165 130.00</b>	<b>260 128.94</b>	
	Attribution aux provisions	200 000.00	150 000.00	-	
	Attribution au fonds de renouvellement	1 203 251.00	1 000 000.00	260 128.94	
	<b>Résultat bouclément</b>	<b>-</b>	<b>15 130.00</b>	<b>-</b>	





Ecart s/budget 2019 – 20	
CHF	%
-601 804.71	-3.63
241 181.90	10.96
-217 699.56	-7.81
438 672.01	56.34
-54 192.93	-
<b>-193 843.29</b>	<b>-0.87</b>
684 327.58	13.52
-11 550.43	-13.78
-45 291.00	-
<b>627 486.15</b>	<b>12.19</b>
<b>-821 329.44</b>	<b>-4.78</b>
458 368.42	6.37
-141 495.80	-4.10
18 152.20	1.30
-271 432.38	-15.79
<b>63 592.44</b>	<b>0.46</b>
<b>-884 921.88</b>	<b>-25.84</b>
7 533.64	-9.90
12 545.54	0.54
<b>20 079.18</b>	<b>0.89</b>
<b>-905 001.06</b>	<b>-77.67</b>

L'entier de notre zone d'apport applique d'une manière ou d'une autre le principe de la taxe causale. Les quantités de déchets incinérables des ménages à traiter ne fluctuent donc plus de manière significative. Nous sommes, depuis plusieurs années, dans une situation où nous pouvons assurer la saturation de nos installations avec les déchets d'origine industrielle en direct ou transitant par des centres de tri (déchets de chantiers par exemple). Le résultat d'exploitation de l'exercice 2019-20 est pourtant inférieur au budget.

Diverses pannes non prévisibles ont péjoré notre capacité d'incinération. Fonctionnant 24/24, tout arrêt non-programmé ne peut être rattrapé. De plus, durant les périodes de fortes livraisons de déchets, ces arrêts demandent des transbordements et transports dans d'autres UVTD (autre site de Vadec ou d'autres UVTD romandes en général), engendrant ainsi des coûts supplémentaires non-budgétés. Durant la période de semi-confinement, le ralentissement de l'économie s'est traduit par une diminution momentanée des livraisons. Toutefois, l'effet a été limité dans le temps.

Un hiver 2019-20 plutôt clément a joué en défaveur de la demande en chauffage.

Avec la suppression des subventions à la construction des usines de valorisation thermique des déchets (UVTD), il appartient à Vadec, conformément à l'article 32a LPE (Loi sur la protection de l'environnement, 1983), de constituer les provisions nécessaires afin d'assumer les coûts d'agrandissement et/ou de remplacement des installations. De ce fait, un montant de CHF 260 128.94 est affecté au fonds de renouvellement des installations.

❶ Le tonnage facturé est supérieur au budget (+2.9%), mais inférieur à l'exercice précédent (-3%). La répartition tarifaire des tonnages fait que le résultat financier est inférieur au budget (-3.6%).

❷ L'hiver 2019-20 a été clément. La dérive de certains paramètres de régulation du CAD de La Chaux-de-Fonds a aussi péjoré l'efficacité du transfert de chaleur avec l'UVTD. Une reprise de tous ces paramètres est en cours. De ce fait, les objectifs de vente n'ont pas été atteints (-7.8%).

❸ Plusieurs arrêts d'exploitation non-programmés sur l'UVTD\_COL ont demandé le transfert de déchets sur l'UVTD\_CDF et d'autres UVTD romandes. Le tonnage des déchets à déchiqueter a été sous-estimé dans le budget et la quantité de mâchefers sur le site CDF est supérieure au budget.

❹ Les charges analytiques liées aux postes transversaux supplémentaires viennent augmenter les charges de personnel (voir commentaire ❶ p.31). Ne sachant pas comment nous allions faire face à la pandémie, notamment durant le semi-confinement de mars-avril, il a été décidé de fonctionner en surnuméraire pendant une bonne partie de l'année dans les équipes d'exploitation (2 postes supplémentaires). Cela nous a aussi permis de passer la période d'été de manière plus sereine. L'effectif normal a été rétabli en fin d'exercice.

❺ Bon contrôle des dépenses d'entretien.

## Compte de résultat — Boues de step

	Boucl. 2018 – 19	Budget 2019 – 20	Boucl. 2019 – 20	
	CHF	CHF	CHF	
<b>3 Produits d'exploitation</b>				
Produits clients	2 695 596.70	2 430 000.00	2 603 461.60	
Autres	2 639.08	-	6 961.80	
Pertes sur débiteurs	-1 897.67	-	-4 973.19	
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>2 696 338.11</b>	<b>2 430 000.00</b>	<b>2 605 450.21</b>	
<b>4 Charges d'exploitation</b>				
Evacuation des déchets et résidus	1 109 894.29	1 293 500.00	1 242 798.14	
Frais de location	-	14 000.00	14 000.00	
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>1 109 894.29</b>	<b>1 307 500.00</b>	<b>1 256 798.14</b>	
<b>Produits — charges d'exploitation</b>	<b>1 586 443.82</b>	<b>1 122 500.00</b>	<b>1 348 652.07</b>	
<b>5 Charges de personnel</b>	<b>330 285.94</b>	<b>262 300.00</b>	<b>308 748.36</b>	①
<b>6 Charges de support — technique et environnement</b>				
Entretien, réparations, remplacements (ERR)	75 856.28	76 450.00	131 635.10	
Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	2 453.32	2 400.00	810.92	
<b>7 Charges de support — administration</b>	<b>97 479.43</b>	<b>102 000.00</b>	<b>87 467.70</b>	
<b>Total charges de personnel et de support</b>	<b>506 074.97</b>	<b>443 150.00</b>	<b>528 662.08</b>	
<b>Marge niveau fonctionnement</b>	<b>1 080 368.85</b>	<b>679 350.00</b>	<b>819 989.99</b>	
<b>8 Autres charges d'exploitation</b>				
Produits et charges financiers	-1 137.21	-13 200.00	-6 291.31	
Amortissements	24 851.78	32 600.00	107 213.35	②
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>23 714.57</b>	<b>19 400.00</b>	<b>100 922.04</b>	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 056 654.28</b>	<b>659 950.00</b>	<b>719 067.95</b>	
Attribution aux provisions	437 000.00	-	698 000.00	③
<b>Résultat bouclé</b>	<b>619 654.28</b>	<b>659 950.00</b>	<b>21 067.95</b>	

Ecart s/budget 2019 – 20	
CHF	%
173 461.60	7.14
6 961.80	-
-4 973.19	-
<b>175 450.21</b>	<b>7.22</b>
-50 701.86	-3.92
-	-
-50 701.86	-3.88
<b>-226 152.07</b>	<b>20.15</b>
46 448.36	17.71
55 185.10	72.18
-1 589.08	-66.21
-14 532.30	-14.25
<b>85 512.08</b>	<b>19.30</b>
<b>140 639.99</b>	<b>20.70</b>
6 908.69	52.34
74 613.35	228.88
<b>81 522.04</b>	<b>420.22</b>
<b>59 117.95</b>	<b>8.96</b>

Pour rappel, nous traitons les boues de STEP de l'ensemble du canton de Neuchâtel, du Nord vaudois (périmètre STRID) et de quelques autres STEP limitrophes.

① **Charges de personnel.** Augmentation liée à la répartition analytique de certaines charges salariales transversales. Elles correspondent ainsi à la réalité du suivi administratif (logistique notamment) demandé par cette activité.

② **Autres charges d'exploitation – Amortissements.** Amortissement extraordinaire du solde des travaux d'assainissement du système d'injection des boues.

③ **Attribution aux provisions.** Constitution d'une provision pour la récupération du phosphore présent dans les boues de STEP. Au 30 septembre 2020, cette provision est de CHF 1 135 000.00.



## Compte de résultat — Bio-déchets

	Boucl. 2018 – 19	Budget 2019 – 20	Boucl. 2019 – 20	
	CHF	CHF	CHF	
<b>3 Produits d'exploitation</b>				
Produits partenaires	1 001 956.60	988 000.00	1 038 237.20	①
Autres produits	25 463.22	24 500.00	30 523.64	
Pertes sur débiteurs	-693.39	-	-1 445.59	
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1 026 726.43</b>	<b>1 012 500.00</b>	<b>1 067 315.25</b>	
<b>4 Charges d'exploitation</b>				
Evacuation des déchets et résidus	485 007.35	595 350.00	554 402.20	②
Frais de location	33 512.80	35 000.00	29 654.00	
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>518 520.15</b>	<b>630 350.00</b>	<b>584 056.20</b>	
<b>Produits — charges d'exploitation</b>	<b>508 206.28</b>	<b>382 150.00</b>	<b>483 259.05</b>	
<b>5 Charges de personnel</b>	<b>207 946.99</b>	<b>187 900.00</b>	<b>191 036.30</b>	
<b>6 Charges de support — technique et environnement</b>				
Entretien, réparations, remplacements (ERR)	43 420.14	101 200.00	34 200.89	③
Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	14 181.43	15 920.00	13 592.73	
<b>7 Charges de support — administration</b>	<b>50 149.49</b>	<b>34 280.00</b>	<b>48 807.47</b>	
<b>Total charges de personnel et de support</b>	<b>315 698.05</b>	<b>339 300.00</b>	<b>287 637.39</b>	
<b>Marge niveau fonctionnement</b>	<b>192 508.23</b>	<b>42 850.00</b>	<b>195 621.66</b>	
<b>8 Autres charges d'exploitation</b>				
Produits et charges financiers	-7 199.62	-	-1 828.74	
Amortissements	45 984.49	40 390.00	47 494.43	
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>38 784.87</b>	<b>40 390.00</b>	<b>45 665.69</b>	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>153 723.36</b>	<b>2 460.00</b>	<b>149 955.97</b>	
Résultat exceptionnel et hors exploitation	-	-	-2 992.32	
Attribution aux provisions	90 000.00	-	90 000.00	④
Notes de crédit sur tarif des bio-déchets des collectivités	65 000.00	-	61 000.00	⑤
<b>Résultat boucllement</b>	<b>-1 276.64</b>	<b>2 460.00</b>	<b>1 948.29</b>	



Ecart s/budget 2019 – 20	
CHF	%
50 237.20	5.08
6 023.64	24.59
-1 445.59	-
<b>54 815.25</b>	<b>5.41</b>
-40 947.80	-6.88
-5 346.00	-15.27
<b>-46 293.80</b>	<b>-7.34</b>
<b>101 109.05</b>	<b>26.46</b>
3 136.30	1.67
-66 999.11	-66.20
-2 327.27	-14.62
14 527.47	42.38
<b>-51 662.61</b>	<b>-15.23</b>
<b>152 771.66</b>	<b>356.53</b>
-1 828.74	-
7 104.43	17.59
<b>5 275.69</b>	<b>13.06</b>
<b>147 495.97</b>	<b>5 995.77</b>

❶ Résultat légèrement supérieur au budget (+5%). Les conditions météorologiques ont été propices à cette activité. La situation de semi-confinement a aussi favorisé les travaux de jardinage et d'entretien.

Pour rappel, sur le site de Colombier, la prestation de Vadec se limite à :

- pesage des entrées;
- rechargement pour acheminement au centre de méthanisation d'Axpo Biomasse à Chavornay.

❷ Le site de compostage des Bulles de La Chaux-de-Fonds a pu absorber l'entier de son apport, sans recourir à un besoin de traitement externe.

❸ L'ensemble des charges des machines utilisées pour le transfert et la manipulation des déchets verts et du compost est maintenant comptabilisé dans l'activité 3, ce qui n'avait pas encore été le cas lors de la construction du budget, ce qui explique la grande différence.

❹ Attribution aux provisions. Attribution d'un montant de CHF 90 000.00 à une provision pour des travaux de réfection du revêtement de la place de compostage. Les travaux entrepris au printemps 2020 se sont avérés insuffisants et de nouvelles fissures sont apparues en cours d'année (pour rappel, la place se situe sur une ancienne décharge). De plus, il a été décidé d'étendre le revêtement bituminé aux surfaces en chaille, pour une meilleure utilisation de celles-ci.

❺ Restitution aux communes clientes. Suite aux bons résultats de l'activité, il est prévu de créditer les collectivités clientes d'un montant de CHF 61 000.00 au prorata des tonnages livrés.

## Compte de résultat — Centres logistiques régionaux (CLR)

		Boucl. 2018 – 19	Budget 2019 – 20	Boucl. 2019 – 20	
		CHF	CHF	CHF	
<b>3</b>	<b>Produits d'exploitation</b>				
	Produits clients	7 820.70	-	10 130.50	
	Produits des repreneurs de déchets	1 166 949.77	572 500.00	445 881.67	①
	Autres produits (refacturation interne et autres)	1 944 579.66	2 542 650.00	2 027 902.53	②
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>3 119 350.13</b>	<b>3 115 150.00</b>	<b>2 483 914.70</b>	
<b>4</b>	<b>Charges d'exploitation</b>				
	Évacuation des déchets et résidus	698 106.04	1 086 400.00	678 355.82	③
	Ristourne de la rétribution des repreneurs	925 184.54	443 200.00	207 238.34	
	Frais de location	17 104.25	3 700.00	37 959.17	③
	<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>1 640 394.83</b>	<b>1 533 300.00</b>	<b>923 553.33</b>	
<b>Produits — charges d'exploitation</b>		<b>1 478 955.30</b>	<b>1 581 850.00</b>	<b>1 560 361.37</b>	
<b>5</b>	<b>Charges de personnel</b>	650 922.00	685 400.00	652 228.09	
<b>6</b>	<b>Charges de support — technique et environnement</b>				
	Entretien, réparations, remplacements (ERR)	271 288.94	323 600.00	349 867.07	④
	Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	-	5 050.00	-	
<b>7</b>	<b>Charges de support — administration</b>	5 122.67	1 000.00	55 237.88	⑤
	<b>Total charges de personnel et de support</b>	<b>927 333.61</b>	<b>1 015 050.00</b>	<b>1 057 333.04</b>	
<b>Marge niveau fonctionnement</b>		<b>551 621.69</b>	<b>566 800.00</b>	<b>503 028.33</b>	
<b>8</b>	<b>Autres charges d'exploitation</b>				
	Amortissements	481 670.96	502 270.00	527 574.10	⑥
	<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>481 670.96</b>	<b>502 270.00</b>	<b>527 574.10</b>	
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>69 950.73</b>	<b>64 530.00</b>	<b>-24 545.77</b>	
	Attribution aux provisions	70 000.00	-	-	
<b>Résultat bouclé</b>		<b>-49.27</b>	<b>64 530.00</b>	<b>-24 545.77</b>	⑦

Ecart s/budget 2019 – 20		
	CHF	%
	10 130.50	-
	-126 618.33	-22.12
	-514 747.47	-20.24
	<b>-631 235.30</b>	<b>-20.26</b>
	-408 044.18	-37.57
	-235 961.66	-53.24
	34 259.17	925.92
	-609 746.67	-39.77
	<b>-21 488.63</b>	<b>-1.36</b>
	-33 171.91	-4.84
	26 267.07	8.12
	-5 050.00	-
	54 237.88	5 423.79
	42 283.04	4.17
	<b>-63 771.67</b>	<b>-11.25</b>
	25 304.10	5.04
	25 304.10	5.04
	<b>-89 075.77</b>	<b>-138.04</b>

## Site de La Chaux-de-Fonds :

Dès l'exercice 2014–15, nous avons introduit une nouvelle activité pour la gestion du transbordement et déchetage des déchets incinérables et la réception des déchets recyclables sur le site des Bulles. Ce centre logistique régional (CLR) des Bulles travaille en sous-traitance pour l'incinération : déchetage des encombrants et du bois usagé et transbordement des déchets ménagers lors de la grande révision. Il permet aussi la réception et le transbordement de matières recyclables (exemple : papier/carton de La Chaux-de-Fonds).

## Site de Colombier :

C'est le premier exercice d'exploitation complet du nouveau CLR de Colombier. Pour rappel, le CLR est organisé en trois espaces distincts :

→ Une déchèterie professionnelle, qui se veut complémentaire aux déchèteries intercommunales publiques de la région, prend en charge les matières recyclables des entreprises et de l'artisanat. Organisée autour d'une structure de méga-blocs, elle se veut flexible et adaptable aux besoins futurs.

→ Un couvert abrite l'activité de déchetage des déchets encombrants incinérables et du bois usagé en provenance des collectivités et de l'économie. Ces déchets sont ensuite valorisés dans l'usine d'incinération voisine sous forme de chaleur pour le chauffage à distance et d'électricité. Ultérieurement, ce couvert servira de plateforme de transbordement pour les déchets qui seront acheminés à la future UVTD de La Chaux-de-Fonds. Cet espace est complété par une surface de conditionnement de bio-déchets issus des collectivités et paysagistes et destinés à une valorisation énergétique en bio-méthanisation.

→ Une halle, qui accueille une chaîne de tri papier-carton permettant de séparer ces deux matières, tri nécessaire pour répondre aux exigences de qualité des différentes filières. Pour rappel, la chaîne de tri est exploitée en partenariat public-privé (PPP) avec Retripa SA.

❶ **Produits d'exploitation – Produits des repreneurs de déchets.** Fortes fluctuations des tarifs de reprise du papier/carton.

❷ **Produits d'exploitation – Autres produits / Charges d'exploitation – Evacuation des déchets et résidus.** Après quelques mois d'exploitation, nous avons décidé d'adapter nos règles de comptabilisation en attribuant les coûts du personnel et des machines (pelles à pneus, etc.) aux différentes filières en fonction

de leur utilisation (CHF/tonne). Pour ces chapitres, une comparaison budget-résultat n'est donc pas pertinente. Toutefois, on peut remarquer que le résultat intermédiaire Produits- Charges d'exploitation est proche du montant budgété.

❸ **Charges d'exploitation – Frais de location.** Différentes pannes de machines ont nécessité de recourir à des locations.

❹ **Charges de support – Technique et environnement.** Panne majeure du déchiqueteur qui a engendré des coûts de réparation importants.

❺ **Charges de support – Administration.** Frais de lancement du CLR (communication, inauguration, etc.) qui ont été finalement passés à charge.

❻ **Autres charges d'exploitation – Amortissements.** Suite au changement de méthode de comptabilisation des machines (voir commentaire ❸, p.37), le montant d'amortissement de ces dernières est maintenant dans ce chapitre.

❼ **Résultat d'exploitation.** Perte compensée par le résultat reporté au bilan (CHF 27 386.86 au 30 septembre 2019).

## Compte de résultat — Déchèteries

		Boucl. 2018 – 19	Budget 2019 – 20	Boucl. 2019 – 20	
		CHF	CHF	CHF	
<b>3</b>	<b>Produits d'exploitation</b>				
	Produits clients	674 739.20	675 600.00	679 104.00	①
	Produits des repreneurs de déchets	68 595.19	69 350.00	50 539.90	②
	Autres produits	-	-	1 327.00	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>743 334.39</b>	<b>744 950.00</b>	<b>730 970.90</b>	
<b>4</b>	<b>Charges d'exploitation</b>				
	Evacuation des déchets et résidus	267 705.28	264 100.00	270 620.63	
	Frais de location	24 691.82	24 720.00	24 691.82	
	<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>292 397.10</b>	<b>288 820.00</b>	<b>295 312.45</b>	
	<b>Produits — charges d'exploitation</b>	<b>450 937.29</b>	<b>456 130.00</b>	<b>435 658.45</b>	
<b>5</b>	<b>Charges de personnel</b>	200 164.50	200 000.00	209 359.45	③
<b>6</b>	<b>Charges de support — technique et environnement</b>				
	Entretien, réparations, remplacements (ERR)	37 757.36	23 000.00	30 181.92	④
	Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	1 261.71	2 300.00	379.09	
<b>7</b>	<b>Charges de support — administration</b>	4 244.82	5 400.00	3 707.97	
	<b>Total charges de personnel et de support</b>	<b>243 428.39</b>	<b>230 700.00</b>	<b>243 628.43</b>	
	<b>Marge niveau fonctionnement</b>	<b>207 508.90</b>	<b>225 430.00</b>	<b>192 030.02</b>	
<b>8</b>	<b>Autres charges d'exploitation</b>				
	Produits et charges financiers	66 444.30	70 000.00	69 558.55	
	Amortissements	117 027.96	120 000.00	119 431.20	
	<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>183 472.26</b>	<b>190 000.00</b>	<b>188 989.75</b>	
	<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>24 036.64</b>	<b>35 430.00</b>	<b>3 040.27</b>	
	Attribution aux provisions	24 000.00	-	-	
	<b>Résultat bouclément</b>	<b>36.64</b>	<b>35 430.00</b>	<b>3 040.27</b>	



Ecart s/budget 2019 – 20	
CHF	%
3 504.00	0.52
-18 810.10	-27.12
1 327.00	-
<b>-13 979.10</b>	<b>-1.88</b>
6 520.63	2.47
-28.18	-0.11
6 492.45	2.25
<b>-20 471.55</b>	<b>-4.49</b>
9 359.45	4.68
7 181.92	31.23
-1 920.91	-83.52
-1 692.03	-31.33
12 928.43	5.60
<b>-33 399.98</b>	<b>-14.82</b>
-441.45	-0.63
-568.80	-0.47
-1 010.25	-0.53
<b>-32 389.73</b>	<b>-91.42</b>

Cette activité comprend l'exploitation de DILAC, la déchèterie intercommunale de La Croix à Cortaillod. Elle dessert actuellement les communes de Boudry, Cortaillod, Milvignes et Rochefort, soit 21 222 habitants.

❶ **Produits d'exploitation – Produits clients.** Le tarif d'exploitation annoncé aux communes partenaires de DILAC se monte à CHF 32.00/habitant, y compris les frais de traitement des encombrants, soit CHF 25.00 de base + CHF 7.00 pour les encombrants.

❷ **Produits d'exploitation – Produits des repreneurs de déchets.** La diminution des ristournes pour les matières recyclables est importante, notamment à cause de la chute des prix pour le papier/carton.

❸ **Charges de personnel.** Coûts supplémentaires en lien avec le recours à du personnel temporaire pour faire face à des absences maladie.

❹ **Charges de support – Technique et environnement.** Des travaux ont dû être entrepris pour la réfection de socles en béton devant les bennes à déchets.

## Compte de résultat — Autres activités d'exploitation

		Boucl. 2018 – 19	Budget 2019 – 20	Boucl. 2019 – 20	
		CHF	CHF	CHF	
<b>3</b>	<b>Produits d'exploitation</b>				
	Produits clients	588 231.56	258 810.00	515 348.18	
	Autres produits	47 710.31	372 440.00	92 985.34	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>635 941.87</b>	<b>631 250.00</b>	<b>608 333.52</b>	<b>①</b>
<b>4</b>	<b>Charges d'exploitation</b>				
	Evacuation des déchets et résidus	14 084.61	14 500.00	15 946.40	
	Frais de location	441.55	-	291.55	
	<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>14 526.16</b>	<b>14 500.00</b>	<b>16 237.95</b>	
	<b>Produits — charges d'exploitation</b>	<b>621 415.71</b>	<b>616 750.00</b>	<b>592 095.57</b>	
<b>5</b>	<b>Charges de personnel</b>	243 237.89	252 000.00	248 655.80	
<b>6</b>	<b>Charges de support — technique et environnement</b>				
	Entretien, réparations, remplacements (ERR)	33 903.59	95 000.00	9 854.47	<b>②</b>
	Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	11 611.75	5 000.00	2 515.00	
<b>7</b>	<b>Charges de support — administration</b>	-	1 000.00	-	
	<b>Total charges de personnel et de support</b>	<b>288 753.23</b>	<b>353 000.00</b>	<b>261 025.27</b>	
	<b>Marge niveau fonctionnement</b>	<b>332 662.48</b>	<b>263 750.00</b>	<b>331 070.30</b>	
<b>8</b>	<b>Autres charges d'exploitation</b>				
	Amortissements	209 161.88	259 150.00	336 244.57	<b>③</b>
	<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>209 161.88</b>	<b>259 150.00</b>	<b>336 244.57</b>	
	<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>123 500.60</b>	<b>4 600.00</b>	<b>-5 174.27</b>	
	Résultat exceptionnel et hors exploitation	-30 800.00	-	-5 200.00	<b>④</b>
	Attribution aux provisions	30 000.00	-	-	
	<b>Résultat bouclément</b>	<b>124 300.60</b>	<b>4 600.00</b>	<b>25.73</b>	

Ecart s/budget 2019 – 20	
CHF	%
256 538.18	99.12
-279 455.66	-75.03
<b>-22 916.48</b>	<b>-3.63</b>
1 446.40	9.98
291.55	-
<b>1 737.95</b>	<b>11.99</b>
<b>-24 654.43</b>	<b>-4.00</b>
-3 344.20	-1.33
-85 145.53	-89.63
-2 485.00	-49.70
-1 000.00	-
<b>-91 974.73</b>	<b>-26.06</b>
<b>67 320.30</b>	<b>25.52</b>
77 094.57	29.75
77 094.57	29.75
<b>-9 774.27</b>	<b>-212.48</b>

Cette activité regroupe les filières suivantes:

- Prestations d'exploitation au CAD de Viteos à La Chaux-de-Fonds;
- Prestations d'exploitation au CAD de CADBAR à Colombier;
- Droits de superficie pour la FNAA et la SPANE sur le site de Colombier;
- Exploitation de bennes et de conteneurs;
- Prestations diverses à des tiers (ex.: re-facturation prestations administratives à CSC Déchets SA et à la Fondation Arc Jurassien Déchets).

Au niveau financier, les filières de prestations d'exploitation aux CAD sont équilibrées.

Au 30 septembre 2020, Vadec a installé 543 conteneurs aériens pour desservir les éco-points de certaines communes. La migration vers ce genre de conteneurs se poursuit.

❶ **Produits d'exploitation – Total.** Les locations des bennes sont en forte diminution, suite à la migration du Val-de-Ruz vers des conteneurs aériens. Ces derniers, au nombre de 113, n'ont été mis en location qu'une partie de l'année, une fois la migration totalement terminée.

❷ **Charges de support – Technique et environnement.** Peu de travaux d'entretien sur les bennes et conteneurs cette année, d'où une grande différence avec le budget. Un rattrapage devra être fait lors du prochain exercice.

❸ **Autres charges d'exploitation – Amortissements.** Amortissement extraordinaire pour des compacteurs monobloc à carton qui sont mis à forte contribution, notamment dans les déchèteries.

❹ **Résultats extraordinaires.** Ventes de bennes.

...the first of these is the fact that the ...

...the second of these is the fact that the ...

...the third of these is the fact that the ...

...the fourth of these is the fact that the ...

...the fifth of these is the fact that the ...

...the sixth of these is the fact that the ...

...the seventh of these is the fact that the ...

...the eighth of these is the fact that the ...

...the ninth of these is the fact that the ...

...the tenth of these is the fact that the ...

...the eleventh of these is the fact that the ...

...the twelfth of these is the fact that the ...

...the thirteenth of these is the fact that the ...

...the fourteenth of these is the fact that the ...

...the fifteenth of these is the fact that the ...

...the sixteenth of these is the fact that the ...

...the seventeenth of these is the fact that the ...

...the eighteenth of these is the fact that the ...

...the nineteenth of these is the fact that the ...

...the twentieth of these is the fact that the ...

# Annexe

## Annexe aux comptes annuels

### 1. Nom, forme juridique et siège de l'entreprise

Vadec SA, La Chaux-de-Fonds  
La société est exonérée fiscalement.

### 2. Informations sur les principes comptables mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, particulièrement les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des Obligations (Art. 957 à 962).

Liquidités: les comptes courants bancaires, PostFinance et les caisses sont considérés comme liquidités.

Débiteurs: la provision pour perte sur débiteurs est calculée à 100% après le 2<sup>e</sup> rappel.

Immobilisations en cours de construction: les études et pré-études, approuvées par la Direction sont incluses.

Immobilisations corporelles: elles sont amorties de façon indirecte. Les amortissements sont effectués selon la méthode linéaire.

### 3. Notes sur certaines rubriques des états financiers

#### 3.1. Taxe au sac du canton de Neuchâtel (SacNEVa)

Selon convention, le Conseil d'Etat a chargé Vadec SA de faire fabriquer et distribuer les sacs poubelles, d'encaisser et gérer les taxes, d'établir un décompte annuel détaillé des montants des taxes au sac perçues et finalement de rétrocéder aux communes la part de la taxe leur revenant.

Pour éviter toute contestation sur l'utilisation des taxes encaissées, deux comptes bancaires particuliers ont été ouverts pour traiter toutes les transactions se rapportant aux taxes perçues et leur redistribution. Fin septembre 2020, le solde des comptes ouverts auprès de la BCN et de la Raiffeisen, présenté dans les avoirs bancaires, se monte à CHF 2 585 934.44 ( CHF 3 195 115.85 à fin septembre 2019). Présentée sous la rubrique « autres dettes à court terme », la provision pour le produit de la taxe au sac à restituer aux communes s'élève à CHF 3 535 977.88 (CHF 3 199 286.83 à fin septembre 2019).

La restitution de la taxe au sac aux communes pour l'année 2019 s'est élevée à CHF 3 071 894.85 (CHF 3 151 020.60 pour l'année 2018). Celle-ci s'est faite au prix de CHF 150.00 par tonne (CHF 150.00 l'année précédente).

#### 3.2. Dépôts à court terme

Prêt à Strid SA pour CHF 500 000.00 remboursement au 30.06.2021, dépôt auprès de la Banque Raiffeisen des Montagnes Neuchâteloises pour CHF 18 016 303.06.

#### 3.3. Participations

Société, forme juridique et siège	% participation – part au droit de vote/ capital	30.09.2020 CHF	30.09.2019 CHF
ISDS Oulens SA Oulens-sous-Echallens	20 actions – 10%	20 000 .00	20 000 .00
CSC Déchets SA La Chaux-de-Fonds	2000 actions – 50%	127 000 .00	127 000 .00
COSEDEC coopérative Yverdon-les-Bains	4 parts sociales – 20%	40 000 .00	40 000 .00
Vatri SA Milvignes/Colombier NE	245 actions – 49%	245 000 .00	245 000 .00

#### 3.4. Dépôts à moyen et long terme

Dépôt auprès de Vivaldis pour CHF 7 500 000.00 et pour Vatri SA pour CHF 800 697.49.

## 3.5. Passifs de régularisation

	30.09.2020 CHF	30.09.2019 CHF
Provision 13 <sup>e</sup> salaires	336 526 . 25	313 924 . 55
Factures à recevoir	747 680 . 00	907 203 . 62
Paiements comptabilisés au 30.09.2020 mais débités du compte bancaire le 01.10.2020	-	210 000 . 33
Cautions puces pour containers	21 048 . 00	21 048 . 00
Ristourne aux communes	61 000 . 00	66 818 . 70
<b>Total passifs de régularisation</b>	<b>1 166 254 . 25</b>	<b>1 518 995 . 20</b>

## 3.6. Provisions à court terme

	30.09.2020 CHF	30.09.2019 CHF
Provision pour heures supplémentaires et vacances	631 610 . 30	564 410 . 20
<b>Total</b>	<b>631 610 . 30</b>	<b>564 410 . 20</b>

## 3.7. Dette envers les institutions de prévoyance

	30.09.2020 CHF	30.09.2019 CHF
prévoyance . ne (cotisation ordinaire septembre)	115 438 . 85	102 579 . 30

L'année 2019 a été très favorable pour prévoyance.ne, avec une performance de 11.9% et un degré de couverture à 74.2% au 31.12.2019. Ces excellents résultats ont permis à la Caisse d'octroyer un intérêt complémentaire de 0.75% aux assurés actifs, portant l'intérêt crédité total à 2.25% pour 2019, et de renforcer considérablement les bases structurelles, avec notamment la constitution de provisions. Les défis restent toutefois importants avec l'allongement de l'espérance de vie et la baisse des espérances de rendements, c'est pourquoi la Caisse fait preuve de prudence afin d'assurer la stabilité financière à long terme.

En 2020, la crise sanitaire du début d'année a fortement impacté les marchés financiers qui ont connu le déclin le plus rapide jamais enregistré. Ils sont toutefois rapidement repartis à la hausse grâce au soutien des banques centrales et des plans de relance des gouvernements. A fin novembre 2020, la situation financière de la Caisse s'est ainsi considérablement améliorée avec une performance de plus de 3% tandis qu'elle affichait une performance de -12% au plus fort de la crise.

Au 01.01.2020, la part du découvert de prévoyance.ne attribuable à Vadec s'élève à CHF 8 434 684.00.



## 3.8. Capital-actions

Le capital-actions est constitué de 180 000 actions d'une valeur nominale de CHF 100.00 chacune. Il est détenu par les collectivités publiques et entreprises en mains publiques selon la répartition suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	Actionnaires	Nombre d actions
Boudry	3 432	Report	105 849
Brot-Plamboz	64	Peseux	3 638
Celtor	8 018	Plateau de Diesse	1 236
Corcelles-Cormondrèche	2 608	Renan	834
Corgémont	1 155	Rochefort	549
Cormoret	449	Saignelégier	1 347
Cornaux	824	Saint-Blaise	2 128
Cortailod	2 059	Saint-Brais	64
Cortébert	577	Saint-Imier	5 068
Courtelary	962	SEOD	9 879
Cressier	1 098	SIDP	6 022
Enges	137	Sonceboz-Sombeval	1 026
Hauterive	1 441	Sonvilier	1 091
La Chaux-des-Breuleux	64	Soubey	57
La Chaux-de-Fonds	27 053	Strid SA	13 728
La Chaux-du-Milieu	257	Val-de-Ruz	8 101
La Ferrière	321	Val-de-Travers	343
La Grande Béroche	4 324	Valangin	206
La Neuveville	2 128	Villeret	834
La Sagne	706	Viteos SA	18 000
La Tène	1 716	<b>Total</b>	<b>180 000</b>
Le Bémont	257		
Le Cerneux-Péquignot	257		
Le Landeron	2 265		
Le Locle	9 038		
Le Noirmont	1 026		
Les Bois	770		
Les Brenets	898		
Les Breuleux	1 091		
Les Enfers	64		
Les Planchettes	128		
Les Ponts-de-Martel	962		
Lignières	412		
Milvignes	5 216		
Montfaucon	641		
Muriaux	385		
Neuchâtel	22 634		
Nods	412		
<b>A reporter</b>	<b>105 849</b>		

### 3.9. Réserves facultatives et légale issues du bénéfice :

Présentation par activité. Le détail des réserves facultatives issues du bénéfice se présente de la manière suivante :

	30.09.2019 CHF	Attribution à la réserve légale	Attribution de l'exercice 2018-19	30.09.2018 CHF
Fonds de renouvellement UIOM	42 074 573 . 64	-	1 203 251 . 00	40 871 322 . 64
Activité 1 – Incinération	-	-	-	-
Activité 2 – Bio-déchets	13 837 . 37	730 . 00	-1 276 . 64	15 844 . 01
Activité 3 – Centres logistiques régionaux	27 386 . 86	1 450 . 00	-49 . 27	28 886 . 13
Activité 4 – Boues de STEP	716 . 62	50 . 00	619 654 . 28	-618 887 . 66
Activité 5 – Autres activités d'exploitation	20 359 . 90	1 080 . 00	124 300 . 60	-102 860 . 70
Activité 6 – Déchèteries	9 235 . 61	490 . 00	36 . 64	9 688 . 97
<b>Total des réserves facultatives et légale issues du bénéfice</b>	<b>42 146 110 . 00</b>	<b>3 800 . 00</b>	<b>1 945 916 . 61</b>	<b>40 203 993 . 39</b>

	30.09.2020 CHF	Attribution à la réserve légale	Attribution de l'exercice 2019-20	30.09.2019 CHF
Fonds de renouvellement UIOM	42 334 702 . 58	-	260 128 . 94	42 074 573 . 64
Activité 1 – Incinération	-	-	-	-
Activité 2 – Bio-déchets	15 785 . 66	-	1 948 . 29	13 837 . 37
Activité 3 – Centres logistiques régionaux	2 841 . 09	-	- 24 545 . 77	27 386 . 86
Activité 4 – Boues de STEP	21 784 . 57	-	21 067 . 95	716 . 62
Activité 5 – Autres activités d'exploitation	20 385 . 63	-	25 . 73	20 359 . 90
Activité 6 – Déchèteries	12 275 . 88	-	3 040 . 27	9 235 . 61
<b>Total des réserves facultatives et légale issues du bénéfice</b>	<b>42 407 775 . 41</b>	<b>-</b>	<b>261 665 . 41</b>	<b>42 146 110 . 00</b>

## 4. Nombre de collaborateurs

	30.09.2020	30.09.2019
Nombre d'IND	72	69
Nombre d'EPT	66.4	64.2

## 5. Explication concernant les postes exceptionnels, uniques ou hors période du compte de résultat

	30.09.2020 CHF	30.09.2019 CHF
Ristourne aux communes	61 000.00	65 000.00
<b>Total des charges exceptionnelles uniques ou hors période</b>	<b>61 000.00</b>	<b>65 000.00</b>
Vente de bennes	8 192.32	30 800.00
<b>Total des produits exceptionnels uniques ou hors période</b>	<b>8 192.32</b>	<b>30 800.00</b>
<b>Total du résultat exceptionnel unique ou hors période</b>	<b>-52 807.68</b>	<b>-34 200.00</b>

## Rapport de l'organe de révision



Ernst & Young SA  
Avenue de la Gare 39a  
Case postale  
CH-1002 Lausanne

Téléphone: +41 58 286 51 11  
Téléfax: +41 58 286 51 01  
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de  
Vadec SA, La Chaux-de-Fonds

Lausanne, le 22 janvier 2021

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Vadec SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe (pages 28 à 51) pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2020.



#### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Serge Clément  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Pascal Tréhan  
(Qualified  
Signature)

Expert-réviseur agréé

## Résolutions

L'examen du présent rapport a conduit l'Assemblée générale à valider les résolutions suivantes :

### Première résolution

Les rapports, les comptes annuels et le bilan, ainsi que le rapport de l'organe de révision présentés par le Conseil d'administration pour l'exercice portant sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 30 septembre 2020 sont approuvés.

### Deuxième résolution

Attribution du résultat global de CHF 261 665.41 aux différents fonds et réserves selon le détail figurant au point 3.9 de l'annexe aux comptes annuels en page 50 du présent rapport.

### Troisième résolution

Décharge est donnée aux différents organes de la société pour leur gestion pendant l'exercice 2019 – 2020.

Au nom du Conseil d'administration de Vadec SA

Le président  
Marc ARLETTAZ

Le secrétaire  
Jean-Philippe PETITPIERRE



Impressum  
Editeur : Vadec SA  
Graphisme : SUPERO  
Impression : IDM – Imprimerie des Montagnes SA

# Vadec

Rue de l'Industrie 39  
CH - 2300 La Chaux-de-Fonds  
+41 (0)32 967 68 01  
info@vadec.ch www.vadec.ch